LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5244 - MARDI 11 AOÛT 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



IL A REVENDIQUÉ LA PRISE D'OTAGES DE L'HÔTEL DE SEVARÉ

Belmokhtar vole au secours d'Aqmi

Lire en page 5

Sellal se tait et livre sa ministre à ses détracteurs

BENGHEBRIT SUR LA PENTE RAIDE ?



Depuis sa nomination à la tête de l'éducation nationale, les critiques et les attaques contre elle fusent de toute part, notamment des milieux islamo-conservateurs. Depuis qu'elle a lancé son «idée» de l'apprentissage du dialecte dans les écoles, Nouria Benghebrit a offert sur un plateau d'argent à ses détracteurs le moyen de revenir à la charge, dans un débat qui fait de l'ombre aux questions sensibles qui interpellent le pays. Hier, c'était au tour du RND, parti de l'alliance présidentielle et non moins laïque de monter au créneau en accusant Benghebrit d'avoir pris la question « à la légère ».

Lire en page 3



GRÈVE À ARCELORMITTAL

Une trentaine d'employés de la SGS agressés

Lire en page 4



UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE BIENTÔT À BAGHDAD

Vers le règlement de l'affaire des prisonniers algériens en Irak

Lire en page 3



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

L'Entente voit ses chances s'évaporer

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MOINS ONÉREUX QU'UN MÉTROPOLITAIN CLASSIQUE

Talai affirme que l'idée d'un métro aérien à Alger est à l'étude

L'IDÉE d'un projet de métro aérien entre Haï el Badr et Chevalley, moins coûteux qu'un métropolitain classique pour la ville d'Alger, est en maturation, selon le ministre a des Transports Boudjemaï TalaÏ. «Ce projet, encore dans les cartons de l'entreprise Cosider, a beaucoup d'avantages par rapport à un métro classique», a-t-il indiqué hier dans une déclaration à la radio nationale. Parmi ces avantages, il a cité le délai de réalisation et le coût. «Ce métro sera réalisé dans un délai plus court et à moindre coût», a-t-il dit, ajoutant que le ministère étudie la faisabilité de cette ligne, et s'il serait possible de faire la même chose pour des quartiers comme Ain Benian ou Ben Aknoun. «C'est une expérience qu'on va faire, car beaucoup de grandes villes dans le monde ont un métro aérien», a-t-il encore souligné. Le ministre a fait remarquer que la ville d'Alger a des moyens de transports très diversifiés avec le métro, le tramway, les bus, mais c'est une ville qui draine entre 7 et 8 millions de personnes. La proposition d'un métro aérien a été faite il y a une année à l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, par les cadres de Cosider. Dans le cas où le projet voit le jour, Cosider compte s'associer aux sociétés françaises Alstom et le spécialiste des ouvrages d'art VSL. La proposition est présentée comme «une solution clés en main qui intègre le matériel roulant, la voie, la signalisation, l'alimentation en énergie, les infrastructures de génie civil, les stations et le dépôt de maintenance», a expliqué le ministre. La première ligne de ce projet pourrait être achevée en trois ans et demi de travaux et devrait desservir, à partir de la halte des Ateliers, Kouba, Jolie Vue, Garidi, les Sources, Saïd Hamdine, Hydra, la cité Malki, Ben Aknoun, Aïn Allah puis Chevalley.

S. N.

ARCELORMITTAL ALGÉRIE

Une trentaine d'employés de la SGS agressés



Le mouvement de grève qui affecte depuis avril dernier l'unité ArcelorMittal Pipes et Tubes Algérie (AMPTA), ex Tuberie Sans Soudure (TSS) installée au complexe sidérurgique d'El Hadjar a pris hier une nouvelle tournure, inquiétante, avec l'agression de pas moins d'une trentaine d'employés de la société de gardiennage et de surveillance (SGS), a-t-on appris de sources concordantes.

Les employés agressés faisaient partie de dispositif de sécurité du site de travail, précisent les mêmes sources. Cette confrontation violente entre les travailleurs d'Ampta et les services de sécurité interne est intervenue quand le secrétaire général du syndicat et le président du comité de participation (CP) d'AMPTA , interdits d'accès à l'usine ArcelorMittal Annaba (AMA) , ont réussi par la force hier à rejoindre leur unité de production, à l'instar des travailleurs qu'ils représentent pour organiser un sit-in et des assemblées générales sur le site même du travail dans la perspective de forcer le dialogue avec le partenaire de direction générale de l'entreprise et de l'amener à valider leurs revendications socioprofessionnelles. Armés de gourdins et de barres de fer, certains travailleurs de l'ex-TSS n'ont pas hésité à tabasser les agents de sécurité interne qui ne faisaient que respecter des consignes sécuritaires strictes. La rupture totale du dialogue entre les deux parties, syndicat et partenaire de direction, depuis des mois, a donné lieu au pourrissement de la situation au sein de cette unité de production liée avec les sociétés Sonatrach et Sonelgaz par deux commandes importantes en tubes. Pour rappel, les travailleurs d'AMPTA avaient fermé la semaine dernière et pendant deux jours les quatre postes d'accès du complexe sidérurgique d'El Hadjar, pénalisant l'activité de production avec l'immobilisation de près de 5 000 travailleurs et des installations stratégiques tels les laminoirs à chaud, à fil et rond, rond à béton et à froid. Ce conflit social risque de prendre d'autres tournures dans le cas où les deux parties, syndicat et partenaire de direction, campent sur leurs positions respectives et ferment les portes du dialogue. AMPTA, dont 70 pour cent des actions sont détenues par le géant mondial du fer et de l'acier, ArcelorMittal , et 30 pour cent pour le groupe industriel public , emploie actuellement quelque 350 travailleurs . Le nouveau wali d'Annaba, Youcef Chorfa, qui n'a pas été encore installé officiellement dans ses fonctions, interviendra-t-il dans ce conflit social de travail pour mettre fin à ce mouvement de grève et de protestation qui commence à prendre des allures dangereuses pour le complexe sidérurgique d'El-Hadjar ?

Nabil Chaoui

LA PRODUCTION LOCALE EN DÉCLIN ET L'AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION L'EXPLIQUENT

La facture des céréales explose au 1ER semestre 2015

LES IMPORTATIONS de céréales (blés, maïs, orge) ont atteint 1,89 milliard de dollars (md usd) au 1er semestre 2015, contre près de 1,77 md usd à la même période de 2014 (+7,3%), a appris hier l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les quantités importées ont connu la même tendance en atteignant près de 6,93 millions de tonnes contre 5,86 millions sur la même période de l'année 2014 (+18%), précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis).

Pour le blé, la facture des importations s'est chiffrée à 1,36 md usd contre près de 1,24 md usd (+10%), tandis que les quantités importées ont augmenté en passant à 4,38 millions de tonnes contre 3,78 millions (+16%).

Par catégorie, les importations de blé tendre se sont établies à 879,54 millions usd (3,41 millions de tonnes) durant la première moitié de l'année 2015 contre 831,41millions Usd (2,741 millions de tonnes) à la même période de 2014, en augmentation de près de 5,8% en valeur.

La facture de blé tendre a ainsi représenté plus de 46% de la totalité des importations des céréales.Pour les importations de blé dur, la facture a augmenté à 482,31 millions usd (970 042 tonnes) contre 407,44 millions usd (1,04 million de tonnes), en hausse de 18,38% en valeur alors que les quantités ont diminué de 6,8%.

Les importations de blé dur correspondent à plus de 25% de la facture globale des céréales.

Pour le maïs (semence et autres), les importations se sont chiffrées à 437,69 millions usd (2,13 millions de tonnes) contre 452,54 millions usd (1,78 million de tonnes), en baisse de près de 3,3% en valeur, mais la quantité a augmenté de près de 19,7%.

Cette baisse en valeur est due essentiellement à un recul des prix mondiaux du maïs.

Concernant l'orge, l'Algérie en a importé pour 99,44 millions usd (412 067 tonnes) contre 78,36 millions usd (296 099 tonnes), en hausse de 27% en valeur et de plus de 43% en quantité.

Notons que la facture des importations des céréales s'était établie en 2014 à 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12% par rapport à 2013.

Durant l'année 2014, l'Algérie avait importé 12,3 millions de tonnes de céréales pour une facture de 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12%.

Parallèlement aux importations de céréales, on note que la production céréalière locale a chuté de 30 % durant la campagne 2013-2014, s'établissant à 34 millions de quintaux, soit la plus mauvaise récolte depuis cinq ans.

La production de la campagne 2013/2014 est ainsi inférieure de 30 % à celle de la saison précédente qui s'était établie à 49,1 millions de quintaux. Cette baisse est due essentiellement aux conditions climatiques caractérisées par un manque de pluviométrie.

De ce fait, les quantités importées de ces céréales sont déjà élevées et ont enregistré, durant les quatre premiers mois de l'année en cours, une forte hausse de 28,24 %. Les quantités de blé (tendre et dur) importées ont atteint 2, 411 millions de tonnes contre 1,880 million durant la même période de l'an dernier. Ces importations ont coûté au Trésor 780,73 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2014 contre 702,41 millions à la même période de 2013, soit une hausse de 11,15 %.

En 2014 déjà, l'Algérie avait accru ses importations en céréales de 24,4 % en les portant à 11,35 millions de tonnes.

Cette hausse qui concerne le blé, l'orge et le maïs a alourdi davantage la facture d'importations des céréales qui a grimpé de 12,52 % entre janvier et novembre 2014 en passant à 3,29 milliards de dollars, contre 2,92 milliards à la même période de 2013.

L'Algérie, dont la céréaliculture reste fortement dépendante des aléas climatiques, connaît une baisse constante de sa production et n'arrive toujours pas à redresser son rendement depuis la production record de 61,2 millions de quintaux enregistré lors de la campagne 2008-2009.

Ce trend haussier des importations de céréales va alourdir la facture des importations en général. La balance commerciale est déjà en déficit de plus de 7 milliards de dollars, en raison du recul des recettes des hydrocarbures. La chute continuelle du prix du brut, dont dépend à plus de 97% l'économie algérienne, va réduire davantage la marge de manœuvre déjà assez étriquée du gouvernement en termes de finances.

Kamel Aït Bessaï

SELLAL SE TAIT ET LIVRE SA MINISTRE À SES DÉTRACTEURS

Benghebrit sur la pente raide ?

Depuis sa nomination à la tête de l'Education nationale, les critiques et les calomnies fusent. Mme NouriaBenghebrit fait l'objet depuis plusieurs semaines d'attaques plus que virulentes dans ce qui est présente comme un débat qui fait de l'ombre aux questions sensibles qui interpellent le pays.



DR

Hier, le porte-parole du Rassemblement National démocratique (RND), Sedik Chihab, considérait que la question de l'enseignement de la langue «maternelle « arabe a été prise à la légère par la ministre de l'Education nationale, ce qui a ouvert la voie à une controverse inutile au sein de la société et de la classe politique. «La ministre n'a pas pris le soin de soumettre un dossier consistant au gouvernement pour l'examiner «, a-t-il déclaré estimant que cette question est du ressort du gouvernement.

Le RND est parti prenante de l'alliance présidentielle dirigée par Abdelmalek Sellal. Pendant ce temps, le Premier ministre observe le silence tout comme les membres de son cabinet à l'exception d'Amar Ghoul, qui a tiré à boulets rouges sur la ministre. Lui, au moins, est dans rôle. De là à dire que tous les ministres n'approuvent pas ses réformes, il n'y a qu'un pas. Les conservateurs font feu de tout bois et se sont tous ligués contre la ministre de l'Education. Ils ruent dans les brancards depuis quelques jours et n'ont pas l'intention de lâcher prise, comme si leur vie en dépendait. Ils ont fait durant plus de vingt ans, un commerce juteux de la langue arabe. Jamais une ministre de la République n'a été autant ciblée par les critiques et les insultes. Tout ce boucan est provoqué par des personnes aux antipodes du débat d'idées libre et contradictoire.

La question de l'enseignement de la langue arabe est ultra-sacrée pour ses détracteurs. La tension monte, ce qui risque de mettre la présidence dans l'embarras. Le gouvernement ou le président Bouteflika la lâcheront-ils comme son ex-collègue du Commerce Amara Benyounès, sacrifié au profit du lobby des importations ?. Benyounes était la cible des islamistes et des conservateurs. Et aujourd'hui, Benghebrit essuie les commentaires les plus virulents sur les réseaux sociaux, relayés par certains médias. L'affaire Benghebrit n'est toutefois pas un cas sans précédent inédit. Des partis politiques, sept syndicats du secteur de l'éducation et même l'association des Oulémas se sont tous mis d'accord pour ruer dans les brancards Ainsi en a été le cas quand la conférence nationale qu'elle a organisée la semaine dernière a recommandé, entre autres, l'introduction de l'arabe algérien (la Darja) dans l'enseignement primaire. Cette proposition des experts, qui n'est même pas adoptée, a soulevé un tollé dans les milieux conservateurs qui y voient une attaque frontale contre la langue arabe !Pourtant, la suggestion de Mme Benghebrit n'a rien de farfelu.

Avant elle, des experts avaient déjà recommandé l'apprentissage du dialecte, la Darija, aux élèves du primaire pour mieux assurer la transition vers l'arabe classique. Mais la ministre, sociologue de formation, en reprenant à son compte cette recommandation, s'est mis à dos les conservateurs du pays. Ces derniers l'accusent ni plus ni moins de vouloir faire disparaître la langue arabe classique. Le principal argument de la ministre, c'est de diminuer les échecs scolaires trop fréquents dus à la difficulté de la langue arabe. Elle a beau expliquer que ce n'est qu'une recommandation et que la langue arabe est inscrite dans le marbre de la Constitution, rien n'y fait. Les détracteurs de Benghabrit font feu de tout bois et montent au créneau en exploitant les moindres déclarations. On l'accuse même de rouler pour la France par le simple fait qu'elle s'exprime mieux dans cette langue, qu'elle utilise depuis 40 ans ! L'association nationale des parents d'élèves, a adressé un message au Premier ministre Abdelmalek Sellal, lui demandant de supprimer le français au profit de l'anglais à l'école.Les initiateurs prétendent que leur action n'est pas dictée par des considérations idéologiques en mettant en avant le fait, d'après eux, que «le français est utilisé uniquement dans les anciennes colonies françaises, notamment en Afrique. Et pendant ce temps Mme Benghebrit, placide, répond à ses accusateurs et aux défenseurs de l'»arabo-baasisme» qui croient savoir qu'elle a la volonté de supprimer la langue arabe dans l'enseignement.

Elle a indiquéêtre en bonne voie pour une réforme de l'école, et qu'il n'y a rien qui puisse la distraire de cette voie vers la performance et la qualité dans les écoles algériennes.

Hocine Adryen

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE BIENTÔT À BAGHDAD

Vers un règlement de l'affaire des prisonniers algériens en Irak

LE SECRÉTAIRE général du ministère des Affaires étrangères irakien chargé des relations bilatérales, Nezar Kheir Allah a affirmé hier que le lancinant dossier des prisonniers algériens détenus en Irak devrait prendre fin sous peu. «L'Irak n'a aucun intérêt à ce que les détenus algériens restent en prison, mais le pays passe par une conjoncture politique sensible et difficile en raison de sa guerre ouverte contre le terrorisme, «Daesh» et les groupes terroristes venus de plus de 80 pays pour détruire les villes et la civilisation irakiennes», a indiqué M. Kheir Allah, à l'issue des entretiens qu'il a eus avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi.

Le responsable a affirmé que des solutions juridiques pouvaient être trouvées, faisant part de la disponibilité de son pays à coopérer au niveau diplomatique pour parvenir à une entente et trouver une issue juridique à la question.

Après avoir indiqué que son pays « comprend la pression populaire que suscite la question des détenus algériens (au nombre de 7) «, il a précisé qu'il était possible qu'une délégation algérienne rende visite aux détenus pour s'enquérir de leur état. Une délégation du croissant rouge devrait se rendre prochainement à Baghdad.

Par ailleurs, le responsable irakien aa salué l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme. «L'Algérie a mené avec succès l'expérience difficile de la lutte contre le terrorisme».

Après avoir exprimé la volonté de son pays d'échanger les expériences et les informations avec l'Algérie», le responsable irakien a souligné l'existence de nouvelles perspectives de coopération bilatérale dans différents domaines notamment en matière de lutte contre le terrorisme.

Le responsable irakien est arrivé dimanche à Alger pour une visite de travail de trois jour à l'invitation du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères dans le cadre du raffermissement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et l'Irak et du renforcement de la concertation entre les deux pays sur les questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun.

K. M.

EN DÉPIT DE LA CRISE, BEDOUI RASSURE

L'Etat ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a assuré hier à Béchar que l'Etat ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement arrêtés, en dépit de la « conjoncture économique difficile « que traverse le pays et en dépit de la chute des prix de pétrole qui a réduit les recettes en devises. Dans une allocution à l'occasion de l'installation du nouveau wali de Béchar, Bedoui a indiqué qu'en dépit de la «conjoncture économique difficile, l'Etat ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement ambitieux dans tous les secteurs comme l'Habitat et l'Education «. Le ministre a, dans le même contexte, invité les walis de la République à mettre à profit les «avantages « de la LFC 2015 qui encourage, a-t-il dit, la création de projets d'investissement. Il a ainsi souligné la nécessité d'associer les jeunes des régions du Sud, notamment les compétences et les diplômés, à la réalisation des projets inscrits. « C'est grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale que l'Algérie connaît aujourd'hui stabilité et développement «, a rappelé le ministre, saluant les «efforts considérables « déployés par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la préservation de la sécurité, la stabilité et la protection des frontières nationales. Le citoyen «doit soutenir les efforts de l'Armée ainsi que les autres corps de sécurité pour faire face aux risques qui guettent l'Algérie dans un environnement qui exige de nous unité et cohésion «, a souligné Bedoui. Il a rappelé, dans le même contexte, les principaux axes du programme du président Abdelaziz Bouteflika visant à « consolider la cohésion nationale et la stabilité, à valoriser les fondements de l'identité nationale « et à « consacrer la démocratie participative par l'écoute en permanence du citoyen, le développement des canaux du dialogue avec toutes les composantes de la société,é outre la bonne gouvernance et l'amélioration du service public.

S. N.

BASES PÉTROLIÈRES DE RHOURD-NOUSS, HAOUD EL HAMRA ET TF

Des centaines d'agents de sécurité en grève depuis samedi

DES CENTAINES d'agents de sécurité exerçant dans des installations pétrolières de Sonatrach des régions d'Illizi et de Ouargla sont en grève depuis samedi pour réclamer l'amélioration de leur situation socio-professionnelle. Des grévistes ont expliqué qu'ils demandent, entre autres, à être traités» de la même sorte que leurs collègues travaillant dans d'autres départements, en ce qui concerne le régime des congés et l'adhésion aux représentations syndicales «. Le mouvement qui a débuté hier touche des bases pétrolières comme celle de Rhourd-Nouss, Haoud El Hamra et TFT.

S. N.

LA CAMPAGNE EST INITIÉE PAR L'ASSOCIATION DES MALADES DIABÉTIQUES DE TIZI OUZOU

Des trousseaux scolaires pour 443 enfants diabétiques

SUR UNE INITIATIVE de l'association des malades diabétiques de la wilaya de Tizi Ouzou, des trousseaux scolaires seront distribués à 443 enfants atteints de cette maladie, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Le président de cette association, Mancer Hanafi, a expliqué que le nombre d'enfants diabétiques à travers la wilaya de Tizi Ouzou connaît une augmentation alarmante ces dernières années. Cela en plus du fait que la majorité des malades sont issus de milieux défavorisés, d'où la démarche visant à les doter de cartables et de fournitures scolaires, mais aussi d'un lecteur de glycémie, un carnet de soins et des moyens de prise en charge des situations d'urgence, notamment pour les hypoglycémiques, indique le même responsable. Un appel est, par ailleurs, lancé à toutes les âmes charitables pouvant apporter leur soutien à l'association dans cette campagne qui vise à redonner le sourire et l'espoir aux 443 enfants diabétiques recensés dans les trois paliers primaire, moyen et secondaire. Ces enfants, a tenu à signaler l'orateur, trouvent d'immenses difficultés à mener à bien leur scolarité, leur maladie étant contraignante. L'association des malades diabétiques, qui mène à présent un travail de sensibilisation auprès des citoyens pour contribuer à sa démarche, compte initier d'autres actions en faveur de ces enfants et de leurs parents pour les aider à mieux gérer et s'adapter à leur diabète, et donc à mener une vie normale, à l'instar des autres enfants.

A. Drifa

AMIZOUR/ BÉJAÏA

La RN75 coupée par des villageois

LA RN 75 a été coupée hier par de nombreux villageois au lieu-dit «Chouiou» dans la commune d'Amizour. Ces derniers sont descendus de sept villages dont Amayas, Ath Mana, Thala Amara, Ilkrimen, Ihyounène, etc. pour réclamer le raccordement de leurs foyers au gaz naturel et le rétablissement de l'alimentation en eau potable. Des milliers d'automobilistes qui ont emprunté cette route reliant Béjaïa à Sétif ont été pris en otage plusieurs heures sous un soleil de plomb. Pour les habitants, eux «il n'est pas normal que leurs foyers, qui se trouvent à quelques centaines de mètres de la conduite du gaz naturel alimentant le pôle universitaire d'Amizour ne soient pas alimentés à leur tour». Les villageois ont exigé également la mise en service du nouveau réservoir d'eau potable afin de mettre fin au manque d'eau potable observé en cette période de grandes chaleurs. Ils ont été reçus par les autorités locales qui se sont engagées à les mettre au courant et retenu le projet de raccordement de leurs foyers au gaz de ville. Les intéressées ont décidé de surseoir à leur action après les pourparlers. Nous avons appris que les revendications des mécontents ont été prises en charge par l'APC. La mise en service des nouveaux équipements d'eau potable est prévue pour aujourd'hui, et l'engagement a été par la SDE à l'APC d'Amizour pour le raccordement des villages concernés au gaz de ville dans le cadre de la 3e tranche du programme quinquennal il y a plusieurs semaines», comme nous l'a expliqué un responsable à l'APC.

N.B.

INTÉGRATION DE FONDS INFORMELS DANS LA SPHÈRE BANCAIRE

Le délai de la conformité fiscale fixé au 31 décembre 2016

La Direction générale des impôts (DGI) a lancé l'opération de mise en conformité fiscale volontaire, tel que prévu par la loi de Finances complémentaire 2015, pour intégrer les fonds informels dans la sphère bancaire. «L'Administration fiscale informe ses usagers et le public qu'un programme de conformité fiscale volontaire a été mis en place à compter du 2 août 2015», indique la DGI dans une note publiée sur son site web, appelant les personnes concernées à se rapprocher des agences bancaires pour s'informer des modalités de mise en œuvre de ce programme.



L'article 43 de la LFC 2015 note qu'il est institué un «programme de conformité fiscale volontaire en précisant que les sommes déposées, dans ce cadre, auprès des banques, par toute personne, quelle que soit sa situation, font l'objet d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7%». «Les sources de ces fonds ou les transactions qui en sont l'origine doivent être légitimes et ne correspondre à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», précise le même article. La même disposition de la LFC 2015 fixe au 31 décembre 2016 la date limite de mise en œuvre de ce dispositif. «A l'issue de cette période, les personnes disposant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit, feront l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière», ajoute la LFC. L'article 43 ajoute que les modalités d'application de ces dispositions sont précisées par voie réglementaire. Commentant ce dispositif d'assainissement de l'économie informelle, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait indiqué dans un entretien accordé récemment à l'APS, qu'il s'agit d'intégrer les fonds informels dans la sphère bancaire et en faire profiter l'économie nationale. A partir du 15 août, les banques vont commencer à recevoir ces fonds qui vont être progressivement intégrés dans la sphère économique», avait assuré le ministre, indiquant que le gouvernement comptait sur l'inclusion de ces fonds pour diversifier ses sources de financement extrabudgétaires. Soulignant que cette mesure allait engendrer un double impact positif et pour ces détenteurs de capitaux et pour l'économie nationale, le premier argentier du pays a estimé que l'Etat devrait optimiser ces ressources et éviter de gaspiller celles déjà existantes. «Vers 2018, nous allons sortir d'une économie moins diversifiée pour passer à une économie plus diversifiée», avait assuré le ministre, en soulignant que son ministère fera en sorte que les acteurs de la sphère réelle soient des acteurs qui travaillent en toute sécurité. «Ils n'auront pas à cacher leur argent mais doivent en faire profiter l'économie du pays», a-t-il encore souligné.

Z. M.

LA RAFFINERIE DE SIDI R'ZINEÀ SERA ACHEVÉE AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Sonatrach lance une procédure d'arbitrage contre Technip

LE GROUPE Sonatrach a lancé une procédure d'arbitrage international contre l'entreprise française Technip en raison de sa défaillance dans la réalisation de la raffinerie de Sidi Rzine, dans la commune de Baraki, à Alger. C'est ce qu'a révélé le ministre de l'Energie Salah Khebri, précisant que Sonatrach a résilié, en juin dernier, un contrat de réhabilitation de la raffinerie qui avait été confié au groupe français pour près d'un milliard de dollars.

Technip avait fait preuve de lenteurs dans la réalisation du contrat conclu en 2010 avec Sonatrach pour une durée maximale de deux ans. La société française avait alors saisi un arbitrage international. « Sonatrach a précédé Technip et avait déjà déposé le dossier en arbitrage (international). C'est un différend commercial qui doit se régler entre Sonatrach et Technip. Ce qui nous intéresse, c'est que la raffinerie entre en production », a affirmé le ministre, cité par l'APS. Dès lors, le chantier de réhabilitation de la raffinerie sera repris et achevé avec les sous-traitants, selon Khebri. « Il y a des procédures qui sont en discussions au niveau de Sonatrach pour terminer le projet en dehors de Technip », a indiqué le ministre. Il a exclu un nouvel appel d'offres pour l'achèvement des travaux. « Les sous-traitants sont là. On va voir comment les reprendre et poursuivre le projet », a-t-il expliqué. Lors d'une visite le 14 juillet dernier à la raffinerie, M. Khebri avait constaté l'absence d'activité sur le chantier, seules quelques affiches indiquant que les travaux sont confiés à la société Technip. Tout de suite après sa brève tournée, il a tenu une réunion restreinte avec « son staff » et les responsables du site, sans faire de déclaration à la presse. La raffinerie de Sidi Rzine verra sa capacité de production en gasoil passer de 737 000 tonnes à 1,18 million de tonnes et doubler la capacité de l'essence super avec une augmentation conséquente des capacités de stockage des carburants. La raffinerie a traité 2,8 millions de tonnes d'hydrocarbures en 2014 et emploie 717 personnes dont 59% en maîtrise. Sonatrach s'est lancée dans un programme d'investissement de 15 milliards de dollars américains pour construire cinq nouvelles raffineries d'une capacité de 5 millions de tonnes/an chacune (90 000 barils/jour environ). Ces raffineries sont celles de Biskra, dont les travaux sont les plus avancés, de Ghardaïa, de Tiaret, de Hassi Messaoud et de Skikda. La compagnie nationale a également lancé un programme de réhabilitation des vieilles raffineries pour porter les capacités installées de 22 à 27 millions de tonnes par an. Ainsi, la raffinerie d'Alger devrait être en mesure de produire 3,45 millions de tonnes par an au lieu de 2,7 actuellement, celle d'Arzew 3,8 au lieu de 2,5 et celle de Skikda 16,5 au lieu de 15. Par ailleurs, le ministre a indiqué que des discussions sont en cours pour la convocation d'une éventuelle réunion d'urgence de l'Opep, même s'il prédit une surabondance de l'offre à compter de décembre après l'accord sur le nucléaire iranien, ce qui maintiendrait inévitablement les prix bas. Pour le ministre de l'Energie, la situation actuelle du marché du pétrole était prévisible. « Lors de la réunion (de l'OPEP) en juin dernier, nous avons dit qu'il existe une très grande offre en pétrole par rapport à la demande, qui a reculé à cause notamment des problèmes économiques de la Chine », a-t-il rappelé. S'agissant des propos du secrétaire Général de l'OPEP, Abdallah S. El Badri, qui a exclu toute révision à la baisse de la production de l'organisation, il a souligné qu'El Badri ne représente pas l'organisation. Il y a la conférence ministérielle, qui est au-dessus du SG. Lors de sa visite d'inspection à l'Opérateur système (OS) électrique, dont les locaux sont à Gué de Constantine, M. Khebri a reçu des explications sur, notamment, le fonctionnement du centre national de conduite du système électrique. Dans une déclaration à la presse, il a relevé les grands efforts de l'Etat pour couvrir les besoins croissants de la population en matière de gaz et d'électricité, rappelant que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2005.

K.M

IL A REVENDIQUÉ LA PRISE D'OTAGES DE L'HÔTEL DE SEVARÉ

Belmokhtar vole au secours d'Aqmi



L'organisation terroriste Al Mourabitoune dirigée par Mokhtar Belmokhtar, alias Khaled Abou El Abbès, a revendiqué la prise d'otages de vendredi dernier dans l'hôtel Byblos à Sevaré dans le centre du Mali. L'attaque a fait treize morts, dont cinq employés de la Minusma, quatre soldats maliens et quatre assaillants, selon le gouvernement malien.

«Des éléments de l'organisation Al Mourabitoune, affiliée à Al Qaïda, ont pu, après une période d'observation, exécuter l'opération dans la ville de Sevaré, exactement à l'hôtel Byblos où résidaient des ressortissants occidentaux », a indiqué un communiqué de l'organisation repris par le site d'Al Jazeera. « Un communiqué détaillant l'opération sera publié ultérieurement », ajoute le texte.

L'organisation terroriste Al Mourabitoune, qui avait rejeté l'allégeance à Daech, avait annoncé son soutien à Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) qui fait face à une « concurrence» de Daech, qui gagne du terrain en Libye avec l'occupation de plusieurs localités.

Des terroristes d'AQMI ont quitté cette organisation pour rallier l'autre organisation terroriste Daech en Libye.

Daech et AQMI se livrent, en Libye et dans des pays de la région, une guerre d'influence à coups d'attentats et d'assassinats. AQMIcherche l'effet médiatique pour démontrer qu'elle est toujours existante sur le terrain. Cet effet médiatique est obtenu à coup d'attentats, comme celui dont ont été victimes neuf militaires de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Ain Defla.

L'organisation terroriste Al Mourabitoune vole au secours d'AQMI en revendiquant la prise d'otages à l'hôtel de Sevaré, au centre du Mali.

Daech continue à occuper des localités de la Libye, recrutant parmi des terroristes de retour de Syrie et d'Irak. Des milliers de terroristes de la région qui sont partis en Syrie et en Irak pour renforcer les rangs de Daech dans ces pays, sont sollicités par Al Qaida au Maghreb islamique et par Daech. Chacune de ces deux organisations, qui exploitent la disponibilité d'armes et le chaos en Libye, a monté des camps d'entraînement pour attirer le plus grand nombre de terroristes et renforcer leurs rangs dans cette région.

Cette situation, qui n'a jusqu'à présent pas enregistré d'affrontements entre AQMI et Daech, pourrait aboutir à une guerre entre ces deux organisations. Déjà des dissidences ont lieu au sein d'Al Qaida au Maghreb Islamique au profit de Daech, et l'organisation Al Mourabitoune a connu le même problème lorsque l'un de ses chefs a annoncé, dans un communiqué, son allegeance à Daech. « Khaled Abou El Abbes » a publié juste après un communiqué refusant cette allegeance et annonçant son soutien à Al Qaïda.

Cette guerre d'influence entre AQMI et Daech pourrait inciter ces deux organisations à multiplier les attentats dans le but de s'imposer et d'attirer le plus grand nombre d'adeptes.

F. Sofiane

CONTREBANDE, IMMIGRATION CLANDESTINE

Vingt-six personnes arrêtées dans le sud du pays

QUINZE contrebandiers et onze immigrants clandestins ont été arrêtés hier dans le sud du pays par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet a arrêté, dimanche, quinze contrebandiers et saisi un véhicule tout terrain, un fusil à lunette, une quantité de munitions, cinq détecteurs de métaux, un marteau-piqueur, deux groupes électrogènes et quatre téléphones portables. De même, huit immigrants clandestins ont été arrêtés à Illizi», a précisé la même source, cela dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée. «Au niveau de la 6e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji-Mokhtar a saisi deux camions, 17,5 tonnes de denrées alimentaires et 9 600 litres de carburant destinés à la contrebande», a relevé la même source, ajoutant que «d'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale d'Adrar (3e Région militaire) ont appréhendé trois immigrants clandestins».Par ailleurs, dans la 2e région militaire, les Gardes-frontières et les Gardes-côtes relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et d'Aïn Temouchent ont saisi 315 kilogrammes de kif traité, ainsi que 360 litres de carburant.



R.A

EXCÈS DANS L'ORGANISATION DES FÊTES EN KABYLIE

L'imam de la mosquée Cherfaoui y a consacré un prêche

DANS DE nombreuses éditions, nous avons mis l'accent sur la différence de taille entre les fêtes d'autrefois et celles d'aujourd'hui. Faut-il parler de certains excès aujourd'hui dans l'organisation des fêtes ?

Y a-t-il réellement excès ? Dans ce vocable «excès», allusion est faite à certains comportements néfastes, notamment concernant la consommation des boissons alcoolisées au sein même du cercle organisateur de la fête.

Hélas, oui. La consommation des boissons alcoolisées lors des fêtes de mariage ou de circoncision d'enfants est bel et bien réelle. Et la terrible conséquence : bien des rixes et des disputes éclatent lors de ces fêtes.

Dans certains cas, même des accidents de la circulation surviennent. La situation est dramatique aujourd'hui en Kabylie. Elle est si dramatique que l'imam de la mosquée Cherfaoui de Tizi Ouzou (la grande mosquée du centre-ville) a consacré son prêche de vendredi dernier à ce phénomène.

En kabyle, en arabe et en français, et dans un langage simple, l'imam a signalé sans ambages et, en même temps, dénoncé sans détours ces «nouvelles mœurs» destructrices de la société.

Le prêcheur, d'une voix calme mais solennelle, a aussi jeté la pierre à certaines femmes ne faisant pas la différence entre la fête, qui est synonyme de joie partagée entre parents et amis, et ce qui s'apparente à la débauche et l'aventure menant à la ruine.

L'imam, sans s'attaquer à quelqu'un ou groupe particulier, a lancé des piques à la société en général, qui par sa passivité, s'est laissée entraîner par des courants idéologiques et culturels contraires à ceux qu'elle portait naturellement en elle, à savoir le respect des valeurs ancestrales. Le grand mérite de l'imam de la mosquée Cherfaoui est d'avoir eu le courage intellectuel et religieux de dénoncer ouvertement un dangereux phénomène qui risque d'anéantir à jamais notre société. Il y a trente ou quarante ans, se retrouver en état d'ébriété était considéré comme un crime abominable. Un jeune homme vu titubant pour avoir fait honneur à Bacchus ne pouvait en aucun cas trouver pour moitié une femme honorable. Qu'en est-il à présent ? Il semble fort bien que les conditions d'acceptation pour le mariage portent sur d'autres créneaux.

S.T

SELON UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

60 accidents recensés en une semaine à Tizi-Ouzou

AU MOINS 14 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine en cours de la première semaine du mois d'août au niveau des huit plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les éléments de la Protection civile ont effectué 116 interventions sur nos plages sur lesquelles 714 500 estivants ont été recensés durant la semaine dernière, indique un bilan de l'organisme concerné. Aucune noyade n'a, cependant, été enregistrée durant la période considérée. Par ailleurs, les sapeurs-pompiers sont intervenus dans 60 accidents de la circulation routière ayant causé des blessures à 57 personnes. Il a été précisé que 65% des accidents recensés se sont produits sur la RN 12, notamment sur son axe allant de Draâ Ben Khedda à Azazga. Le bilan de la protection civile révèle, en effet, que sur les 60 accidents enregistrés la semaine passée, 21 ont eu lieu à Tizi-Ouzou, 12 à Azazga et 10 à Draâ Ben Khedda. C'est dire que la RN 12 était et demeure l'axe le plus utilisé et le plus meurtrier à travers la wilaya de Tizi-Ouzou. Il convient de noter que le facteur humain constitue la principale cause des accidents qui ne cessent de récolter des vies humaines.

A.Drifa

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS (RUE IBRAHIM HAFDRESSE)
N° NIF : 0986 1632 9204 126

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 33/2015

Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un avis d'appel d'offres restreint, en application des articles 26, 28 et 30 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, concernant l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements d'échographie au profit du Centre hospitalo-universitaire de Beni-Messous, répartis en 02 lots :

- **Lot n° 01 : un appareil d'échographie Doppler Couleur de niveau supérieur.**
- **Lot n° 02 : deux appareils d'échographie Doppler Couleur avec elastographie quantitative Sharewave.**

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots, toutefois ils doivent soumissionner pour la totalité du lot, sous peine de rejet de leur offre. L'évaluation se fera lot par lot.
Il s'agit d'un appel d'offres national restreint qui s'adresse aux fabricants disposant d'une autorisation délivrée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi qu'aux importateurs ayant l'agrément du ministère de la Santé, de la population et de la Réforme hospitalière ayant exécuté une opération similaire.
Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent se rapprocher de la direction générale du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous, «Bureau des marchés » pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de la somme de trois mille « 3000,00» dinars non remboursables.
Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière :
- L'offre technique : A insérer dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention «Offre technique » suivie du nom du soumissionnaire. Elle doit comprendre :
01- La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges, renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
02- La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
03- Le cahier des charges signé et paraphé portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté».
04- Copie de l'extrait du registre de commerce.
05- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (CIF).
06- Copie du numéro d'identification statistique (NIS).
07- Une copie du statut, pour les sociétés.
08- Copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
09-Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
10- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, datée de moins de 03 mois.
11- Un extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général ou représentant légal de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
12- Copie de l'agrément du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
13- Copie des bilans financiers des trois dernières années 2011-2012-2013 certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.
14- Copie du certificat d'origine des équipements à fournir.
15- Copie des références professionnelles justifiée par des attestations de bonne exécution de marchés ou commandes, délivrées par les clients concernés.
16- Copie de l'attestation de solvabilité bancaire.
17- l'offre technique proprement dite établie conformément aux exigences du cahier des charges, accompagnée des catalogues et des documentations techniques de chaque équipement en langue française.
18- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
19- Copie de l'engagement solidaire (fabricant/importateur) délivré par le fabriquant.
20- Un engagement de délai de livraison, d'installation et de mise en service exprimé en jours.
21- Un engagement de délai de garantie.
22- copie du certificat de conformité aux normes internationales.
23- Liste des moyens humains à mettre à disposition (jointe des copies des diplômes).
24- Délégation de pouvoirs en cours de validité, selon le modèle joint au cahier des charges lorsque le signataire n'est pas le soumissionnaire lui-même.
25- Copie de l'attestation de fabricant délivrée par la chambre algérienne du commerce et de l'industrie.
B- L'offre financière : à insérer dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention « offre financière » suivie du nom du soumissionnaire. Elle doit comprendre :
01- la lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges, remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
02- Le bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
03- le détail estimatif et quantitatif de l'offre, rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
Les deux plis doivent être adressés à la direction générale du CHU de Béni Messous «bureau des marchés » dans une seule grande enveloppe principale fermée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure outre que le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention suivante :
A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE BENI MESSOUS (RUE IBRAHIM HADJRES)
BUREAU DES MARCHES
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 33/2015 PORTANT SUR L'ACQUISITION L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS D'ECHOGRAPHIE, REPARTIS EN 02 LOTS, AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS
- SOUMISSION -
« A NE PAS OUVRIR »
La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 13h00 (heure limite), au siège du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous (bureau des marchés publics).
Les soumissionnaires sont tous invités à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à 14h00, au siège du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous «Salle des Réunions» .
Dans le cas où cette date coïncide avec un (week end) ou jour férié le dépôt et l'ouverture des plis se feront le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 11/08/2015 / ANEP N° 340 325**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 11/08/2015 / ANEP ALGER**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: BORDJ -BOU -ARRERIDJ
DAIRA : MANSOURA
COMMUNE: MANSOURA

0 984 3444 5067027

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mansoura lance un Avis d'Appel d'offre National restreint en vue de réaliser le projet suivant :

Assainissement des Villages: Hamra Awlad abbès Zitoun

Les entreprises intéressées par ce présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification dans le secteur hydraulique catégorie 04 et plus, peuvent retirer les cahiers de charges auprès du service des marchés de la commune de MANSOURA contre paiement des droits de soumission de la somme de trois mille (3.000.00) DA versés au profit du trésorier Intercommunal de MANSOURA Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

A- L'offre Technique

- Une déclaration à souscrire dument remplie, signée, cachetée et datée.
- Une déclaration de probité dument remplie, signée, cachetée et datée
- L'instruction aux soumissionnaires doit être signée et paraphée
- Registre de commerce.
- Les attestations des mises à jour (CNAS- CASNOS -CACOBATH).
- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par le centre national des registres commerce pour les sociétés concernées.
- Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL – EURL ...).
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire (datant de moins de 02 mois original).
- Certificat de qualification et de classification (catégorie 04 et plus)
- Un avenir de rôle moins de 03 mois.
- Le bilan fiscal des trois dernières années.
- Références professionnels et prestations de bonne exécution (les 05 derniers années),
- Liste des moyens humains ou contrat visés par la CNAS de dernier année avec prestations de succès
- liste des moyens matériels établie par un huissier de justice avec cartes grises lisibles et ou attestations d'assurances (dernier année).

B - L'offre financière:

- Lettre de soumission remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires signée.
- Devis quantitatif et estimatif signée.
- Recu de versement

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'APC de Mansoura sous double enveloppe cachetée et fermée (offre technique et offre financière). L'enveloppe extérieure doit être anonyme ne portant que la mention suivante: A Monsieur le Président de l' APC de Mansoura

Avis d'appel d'offre National Restreint – Intitulé du projet -

-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR -

La date limite de réception des offres est fixée le 15ème jour du 10 h 00 à 12 h 00 à compter de la date de première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Les soumissionnaires restent engagés à leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 13:30 au siège de l'APC . Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis

Vous pouvez voir les annonces sur le site suivant: WWW.BIBANS-INFO.GOV.DZ

Le Jeune Indépendant du 11/08/2015 / ANEP N° 340 424

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
ET DES MOYENS DE LA RÉINSERTION
LA DIRECTION DE LA RÉEDUCATION DE L'AGHOUAT

NIF : 4180040180000027

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONSILIATION

Conformément aux dispositions des articles 49 alinéa 2 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'établissement de rééducation de aghouat, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à consultation n°02/2015 portant fourniture de la viande congelée au profit de l'établissement de rééducation de Laghouat, et des annexes (EPR KHENCHELA, EPR BOUSAADA, EPR DJELFA, EPR BOUSAADA & EPR M'SILA) publiée dans le BOMOP n° 8000 du 29/06/2015 et dans le quotidien national EL KHABAR du 29/06/2015 que le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivante comme suit :
(A DJELMEDJOUD – CHARNA AHMED – DEGGA MOHAMED ABDERRAHIM)

L'ouverture des plis a été réalisée aux offres de droit privés dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Designation	Entreprise	Montant de l'Offre MAX DA/ TTC Avant correction	Montant de l'Offre MAX DA/ TTC Après correction	Note Technique / 100 Pts	Observation
Lot n°03	ABDELKRIOUE NIF : 098510100002453	4 334 457.50 DA	4 717 920.60 DA	72	Moins disant
Lot n°04	CHARNA AHMED NIF : 197600100022227	1 388 550.00 DA	1 388 550.00 DA	65	Moins disant
Lot n°05	DEGGA MOHAMED ABDERRAHIM NIF : 097330100011248	2 100 000.00 DA	2 100 000.00 DA	64	Moins disant

Les soumissionnaires désirant connaitre des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services du Commercial de l'établissement de rééducation de aghouat au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la parution de cet avis

Conformément aux dispositions de l'article 144 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics. Tout soumissionnaire contestant un choix pour l'attribution a toujours soumis de la commission ministérielle des marchés du Ministère de la Justice, sis à 25, Rue Tahar Ahmed Belkacem Bab El Oued - Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale

Le Jeune Indépendant du 11/08/2015 / ANEP N° 340 421

Républiques Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA : BOUMERDES
DAIRA : KHEMIS EL KHACHNA
COMMUNE : ARBATACHE
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098435215023517

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 44, 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale D'Arbatache informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offre ouvert n° 05/2015 paru dans les quotidiens nationaux en français **Le jeune indépendant** le 20/05/2015 et en Arabe **EL MOUHARIR EL YAOUMI** le 20/05/2015 et le **BOMOP** pour la réalisation du projet :

« ETUDE ET REALISATION CIMETIERE A EL KHAHALIA (REALISATION CIMETIERE EL KHAHALIA) »

Que le marché est attribué provisoirement selon les moins si dessous :

Dénomination de l'entreprise	N° D'identification fiscale de l'entreprise	Note Technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de Réalisation	Observation
EGTPH-ETB-TCE MALOU ADJMI MUSTAPHA KHARROUBA CENTRE W- DE BOUMERDES	172352009219159	27/50	9 019 764.00 DA	Quatre (04) Mois	Moins disante

A Cet effet, les soumissionnaires concernés peuvent se rapprocher des services de la commune (bureau des marchés publics) pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financière, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par l'opérateur contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis

Le Jeune Indépendant du 11/08/2015 / ANEP N° 340 347

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS, HIROSHIMA ET NAGASAKI

Ce champignon encore au-dessus de nous

« C'est une bombe atomique, la force dont le Soleil tire son énergie » : ainsi le président Harry Truman décrit-il l'arme terrifiante que les USA, le 6 août 1945, larguent sur Hiroshima, suivie deux jours plus tard par une bombe au plutonium sur Nagasaki. La principale raison de l'emploi de l'arme nucléaire n'est pas de contraindre le Japon, désormais à bout de forces, à se rendre « sans perte de vies américaines », mais d'empêcher que l'Union soviétique ne participe à l'invasion du Japon et n'étende ainsi son influence à la région du Pacifique.

Par Manlio Dinucci



Les Etats-Unis essaient de tirer le plus grand avantage du fait que, en ce moment-là, ils sont les seuls à posséder l'arme atomique.

A peine un mois après le bombardement nucléaire de Hiroshima et Nagasaki, au Pentagone on calcule déjà qu'il faudrait plus de 200 bombes nucléaires contre un ennemi de la dimension de l'URSS. Les USA ont déjà 11 bombes quand, le 5 mars 1946, le discours de Winston Churchill sur le « rideau de fer » ouvre officiellement la guerre froide. En 1949 les Etats-Unis ont suffisamment de bombes nucléaires (200) pour attaquer l'Union soviétique. Dans la même année, cependant, l'URSS effectue sa première explosion expérimentale. Commence alors la course aux armements nucléaires.

L'avantage en faveur de l'Occident augmente quand, en 1952, la Grande-Bretagne effectue sa première explosion nucléaire. En 1960 la France fait exploser sa première bombe au plutonium. Cette période est le début du déploiement des plus meurtriers des vecteurs nucléaires : les missiles balistiques intercontinentaux. Dans les années Soixante, les pays dotés d'armes nucléaires passent de quatre à six : la Chine fait exploser sa première bombe en 1964 ; Israël commence à produire secrètement des armes nucléaires probablement en 1966. Dans les années Soixante-dix, les pays en possession d'armes nucléaires augmentent de six à huit : l'Inde effectue son premier test en 1974 ; l'Afrique du Sud effectue secrètement un test conjoint avec Israël en 1979. En outre, en 1998, le Pakistan reconnaîtra qu'il possède des armes nucléaires, construites précédemment.

De 1945 à 1991, l'année où la désagrégation de l'URSS signe la fin de la guerre froide, vont être fabriquées environ 130mille têtes nucléaires : 70mille par les Etats-Unis, 55mille par l'Union soviétique. Et 5mille autres par Grande-Bretagne, France, Chine, Israël, Inde, Pakistan et Afrique du Sud. Par la suite, l'Afrique du Sud sort du « club nucléaire », mais la Corée du Nord y entre.

Pendant que le climat de la guerre froide commence à changer, USA et URSS signent en 1987 le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires, qui élimine les Pershing 2 et les Cruise étasuniens stockés en Europe occidentale, y compris à Comiso (Sicile), et les SS-20 stockés sur le territoire soviétique. Cet important résultat est dû principalement à l' « offensive du désarmement » lancée par l'Union soviétique de Gorbatchev : le 15 janvier 1986, elle propose d'acter un programme complet pour la mise au ban des armes nucléaires avant l'an 2000. Si les Etats-Unis acceptaient cette proposition, se mettrait en marche un véritable processus de désarmement. A Washington au contraire on profite de la désagrégation de l'URSS et de la crise russe qui s'ensuit pour acquérir vis à vis de Moscou un avantage croissant y compris dans le domaine des forces nucléaires. Des Traités comme le Start I, signé en 1991, établissent des réductions quantitatives des arsenaux nucléaires, mais rendent possible leur modernisation. Domaine dans lequel les USA pensent pouvoir l'emporter, alors qu'ils vont trouver face à eux une Russie qui a de nouveau la capacité de moderniser son propre arsenal. Washington relance ainsi le programme nucléaire militaire, en y investissant des milliards de dollars.

On arrive ainsi à la situation actuelle. Selon la Fédération des scientifiques américains, les USA gardent 1.920 têtes nucléaires stratégiques prêtes au lancement (sur un total de 7.300), face aux 1.600 russes (sur 8.000). Avec celles françaises et britanniques, les forces nucléaires de l'Otan disposent d'environ 8.000 têtes nucléaires, dont 2.370 prêtes au lancement. En ajoutant les chinoises, pakistanaises, indiennes, israéliennes et nord-coréennes, le nombre total des têtes nucléaires est estimé à 16.300, dont 4.350 prêtes au lancement. Ce sont des estimations par défaut, puisque personne ne sait exactement combien il y a de têtes nucléaires dans chaque arsenal. Et la course aux armements nucléaires se poursuit avec la modernisation continue des arsenaux et la possibilité que d'autres pays, y compris signataires du Traité de non-prolifération, les construisent. De ce fait l'aiguille de l'« Horloge de l'apocalypse », le pointeur symbolique qui sur le Bulletin of the AtomicScientists indique à combien de minutes nous sommes de la minuit de la guerre nucléaire, a été déplacée de moins 5 en 2012 à moins 3 en 2015, même niveau qu'en 1984 en plein guerre froide. Ce qu'on sait scientifiquement c'est que, si l'aiguille arrivait à minuit, sonnerait l'heure de la fin de l'humanité.

ManlioDinucci (il manifesto)

FERGUSON (ETATS-UNIS)

Des tirs lors d'une marche de commémoration

UNE MARCHE en mémoire d'un adolescent noir assassiné par un policier s'est tenue hier à Ferguson (Missouri, Etats-Unis).La marche en mémoire de Michael Brown, adolescent assassiné par un policier il y a un an, a été interrompue par une série de tirs, a rapporté dimanche Reuters.La police a bloqué la marche afin d'examiner les lieux. Selon elle, les tireurs ne ciblaient pas les manifestants, la fusillade n'étant pas liée à la marche.Les tirs ont été entendus près de l'église — point d'arrivée de la marche où devait se tenir un service commémoratif. Près de six tirs auraient été effectués depuis une voiture qui passait à proximité. Suite à l'accident, deux personnes ont été blessées.Durant la «marche silencieuse » organisée en mémoire de Michael Brown, des milliers de manifestants, noirs et blancs, ont rendu hommage au mort en observant quatre minutes et demie de silence — le temps exact pendant lequel le corps de l'adolescent assassiné gisait par terre. Un mémorial a été installé sur le site de l'assassinat de l'adolescent noir, où les participants de la marche ont apporté des bougies et des peluches.Des marches se sont également tenues à New York, dans le quartier de Brooklyn, et dans d'autres villes. L'adolescent noir a été assassiné par un policier blanc le 9 août 2014. L'incident a provoqué des manifestations massives. Le 24 novembre 2014, le jury d'assises a refusé d'inculper le policier Darren Wilson, ce qui a abouti à des affrontements entre les manifestants et la police. Le 4 mars 2015, Darren Wilson a été innocenté et l'affaire a été close.A partir du deuxième semestre 2014, les troubles provoqués par des bavures policières ayant abouti à la mort des personnes non-armées des quartiers pauvres des Etats-Unis sont devenus assez fréquents. Un autre incident qui a eu un retentissement considérable dans la société américaine est la mort d'Eric Garner suite à son arrestation par un policier US. L'homme était asthmatique. Sa dernière phrase « I can'tbreathe (Je ne peux pas respirer », qu'on entend sur des vidéos enregistrées par des passants, a été reprise comme slogan lors des marches réunissant plusieurs milliers de personnes.En 2015, les policiers américains ont causé la mort de 385 personnes, dont 49 personnes n'étaient pas armées et 13 personnes portaient des armes jouets. Les policiers ont été inculpés dans seulement trois cas sur 385. **R.I**

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME & DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Cité administrative Boumerdes
TEL: (024) 79.58.58 / Fax: (024) 79.58.43

MISE EN DEMEURE N°01

– Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°355 du 19/11/2014.
– Vu l'absence totale de l'entreprise sur le site du projet.
– Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux.
– Vu l'insuffisance des moyens humains, matériels et matériaux de construction mis à la disposition du chantier.

L'Entreprise de réalisation (E.T.B.P.H HAMMOUDI), demeurant à: ISSER VILLE, Wilaya de Boumerdes, titulaire du marché portant visa N°212/2014 du 16/11/2014, approuvé sous le N°89/2014 du 28/10/2014, relatif à la réalisation des travaux de réalisation en TCE (sans VRD) du **projet 52/100 logements publics locatifs à Cap Djinet** (Programme 1500/1ère Tranche 2011), est mise en demeure de :

- Reprendre les travaux d'une manière effective et sérieuse.
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifiés, pour une bonne reprise.
- Renforcer le chantier en moyens matériels et matériaux de construction de bonne qualité.
- Transmettre un planning détaillé et actualisé.

Un délai de dix (10) jours est accordé à l'entreprise pour se conformer à ces instructions, à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément aux clauses de votre marché, et la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 11/08/2015 ANEP N°340 367

aminazoune@yahoo.fr

LES DEUX ACCÉLÉRATEURS DU CAC DU CHU BENBADIS OPÉRATIONNELS DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN À CONSTANTINE

LES DEUX accélérateurs du centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine, dont la mise en service augmentera le nombre de séances de radiothérapie, seront opérationnels "au mois de septembre prochain", a indiqué samedi à Constantine, l'intérimaire du médecin chef du CAC.

La phase actuelle est consacrée à des "opérations de commissioning", où les physiciens médicaux introduisent des données spécifiques de dosimétrie, constituant l'ultime phase précédant la mise en exploitation des ces deux appareils, a précisé le Dr Wahid Boughrara, faisant part que des 70 séances de radiothérapie assurées quotidiennement par le CAC du CHU Benbadis, le nombre "dépassera les 200 séances par jour.

Il a, dans le même contexte, ajouté que le délai actuel pour une séance de radiothérapie, entre le dépôt du dossier du malade et le premier rendez-vous est de "deux mois" soutenant qu'avec la mise en exploitation des deux accélérateurs du CHU Benbadis ce délai sera "réduit à un mois".

Le praticien a également déclaré que "la graduelle pris en charge" de certaines sphères de radiothérapie dont l'ORL (Oto-rhino-laryngologie) dans les CAC opérationnels dans certaines wilayas de la région Est du pays "allégera la pression sur" le CAC de Constantine et permettra "une meilleure prise en charge des malades venus des wilayas de Skikda, de Mila et d'Oum El Bouaghi".

Il a affirmé, par ailleurs, qu'avec le fonctionnement en "plein régime" des centres anti-cancer des wilayas de l'Est du pays, la problématique de la radiothérapie dans la région "sera résolue d'ici la fin de l'année en cours".

Le staff médical et paramédical du CAC de Constantine a, quant à lui, fait part de la nécessité de "réparer l'ascenseur du service", en panne depuis plus des deux ans, a-t-on noté.

Les praticiens ont souligné que les séances de radiothérapie étant au sous sol du CAC, le transfert des malades au deuxième étage se fait dans "des conditions difficiles", et souvent par des "des accompagnateurs des malades" hospitalisés. Selon les statistiques du CHU de Constantine, quelque 5.000 malades nécessitant une radiothérapie passent annuellement par le CAC du CHU Benbadis. La même source a révélé que le CAC enregistre 6.000 nouveaux cas de cancer diagnostiqués chaque année, et relève que 2.500 malades atteints d'une tumeur maligne reviennent annuellement vers le CAC pour un deuxième cancer développé. Les statistiques du CAC indiquent aussi que 10% des personnes diagnostiquées comme souffrant d'un cancer décèdent avant de pouvoir recourir à des soins.

LE DR SAMIR AOUICHE, DIABÉTOLOGUE AU CHU MUSTAPHA PACHA

La CNAS appelée à déterminer les besoins en bandelettes d'auto-surveillance glycémique au cas par cas



Le docteur Samir Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha Pacha (Alger), a appelé la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) à déterminer les besoins en bandelettes d'auto-surveillance glycémique au cas par cas.

Le Dr Aouiche a exprimé son "rejet" de la décision de la CNAS limitant l'usage des bandelettes d'auto-surveillance glycémique à une seule boîte de 50 bandelettes par trimestre, précisant que certains diabétiques insuffisants rénaux sous sulfamide doivent, par exemple, utiliser entre 3 à 4 bandelettes par jour pour mesurer leur taux de glycémie, soit entre 270 et 360 bandelettes par trimestre. Selon lui, la limitation du nombre de bandelettes à 50 bandelettes par trimestre "ne sert pas" cette catégorie de malades, appelant à consulter des diabétologues pour mettre en place un plan thérapeutique adapté à chaque cas.

La CNAS a affirmé que sa décision allait dans le sens des recommandations de l'OMS quant à la limitation de l'usage des bandelettes d'auto-surveillance glycémique.

Le Syndicat national des officines pharmaceutiques, pour qui le nombre déterminé est "insuffisant", appelle à porter ce nombre à deux ou trois boîtes par trimestre.

La décision de limitation du nombre de bandelettes d'auto-surveillance glycémique à 50 bandelettes tous les 90 jours ne concerne que les diabétiques de type 2 stabilisés et traités par voie orale.

POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR : ON PENSE À AÉRER

POUR LUTTER contre la pollution de l'air intérieur, il est indispensable d'ouvrir grand ses fenêtres au moins 10 minutes chaque jour.

Réflexe indispensable, aérer son logement afin de renouveler l'air intérieur. Même si les VMC sont utiles, elles se contentent de ventiler et non d'aérer. Une aération en bonne et due forme a plusieurs actions : elle lutte contre l'apparition des moisissures et la prolifération des acariens, permet d'évacuer les mauvaises odeurs et les polluants chimiques, et diminue le risque contagieux des maladies infectieuses en période hivernale.

En pratique : on aère de 10 à 15 minutes matin et soir, en toutes saisons, en ouvrant grand les fenêtres. On aère également après les activités qui provoquent beaucoup d'humidité (bain, douche, cuisson, lessive, séchage du linge) ou qui occasionnent des émissions de COV (ménage, travaux, installation d'un meuble neuf).

10, C'est le nombre de minutes durant lesquelles laisser les fenêtres grandes ouvertes pour renouveler l'air de la pièce et évacuer les polluants et l'humidité.

COMMENT SE MANIFESTE LA DYSTONIE

Les premières manifestations de la dystonie sont des difficultés à contrôler un mouvement avec une impression de tension musculaire, rarement douloureuse. Ces manifestations peuvent être discrètes pendant longtemps puis s'étendre et s'accentuer.

La dystonie est un trouble du tonus musculaire lié à un mauvais signal envoyé par le cerveau. S'ensuivent des contractions musculaires involontaires qui se traduisent par des postures ou des mouvements anormaux : paupières qui se ferment toutes seules, tête qui reste inclinée d'un côté, voix qui s'éraille ou qui disparaît, doigts qui se crispent et qui empêchent d'écrire...

La qualité de vie des patients atteints de dystonie peut donc être grandement diminuée. Les gestes simples du quotidien sont difficiles à effectuer, et selon les cas et les mouvements involontaires, la maladie devient handicapante, douloureuse et stressante. Or, les facteurs de stress ont une grande influence sur l'évolution des symptômes.

Il existe plusieurs formes de dystonie, mais les dystonies primaires (également appelées dystonies focales) est la forme la plus fréquente. Cette forme de dystonie apparaît généralement à l'âge adulte, parfois dès l'adolescence, et touche indifféremment les hommes et les femmes. Elle peut affecter une personne sans qu'aucun membre de sa famille ne soit atteint.

Plusieurs formes de dystonie focale existent selon la région du corps impliquée. Les plus fréquentes sont : la dystonie cervicale (ou torticolis spasmodique), la crampe de l'écrivain, le blépharospasme, la dystonie oro-mandibulaire et la dystonie laryngée. Découvrez comment la maladie se manifeste en fonction de la partie du corps atteinte

954 victimes du scorpion, dont un décès, durant le premier semestre à Ouargla

AU MOINS 954 CAS l'envenimation scorpionique ayant entraîné un décès, ont été enregistrés durant le premier semestre 2015 à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

La victime, un enfant de six ans originaire de la région d'Afrane a succombé suite à une piqûre de scorpion en juin dernier, a-t-on indiqué. Le plus grand nombre de piqûres de scorpion, soit 383 cas, a été enregistré en juin, suivi des mois d'avril et mai avec des bilans de 212 et 205 piqûres respectivement, contre 8 piqûres durant le mois de janvier, a précisé la source.

La catégorie masculine a été la plus touchée par le fléau avec 551 cas, suivie de la population féminine (403 cas), tandis que la tranche d'âge des 15-49 ans a été la plus exposée à l'envenimation scorpionique (605 cas), contre 11 cas parmi les moins d'un an. Le "net" recul des cas d'envenimation scorpionique, comparativement aux années précédentes, est expliqué par le truchement de plusieurs facteurs, dont l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les dangers du scorpion et les moyens de prévention, l'amélioration du cadre urbain et l'éradication des foyers propices à la prolifération de l'insecte, en plus des campagnes de collecte de scorpion, menée chaque année, moyennant une somme de 50 DA par insecte.

Pour encourager cette opération, la wilaya a consacré, cette année, son budget primitif, une enveloppe de 50 millions DA pour la lutte contre l'envenimation scorpionique et les moustiques.

UN PROJET DE FORMATION MUSICALE RÉALISÉ PAR L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE

La flûte traversière en vedette

Un projet se traduisant par l'organisation d'un stage de huit jours pour la formation et le perfectionnement dans la pratique de la flûte traversière vient de voir le jour cette semaine. Vingt-six participants venus des quatre coins du pays terminent, aujourd'hui mardi, sept jours de formation tenus dans les espaces de l'Institut national supérieur de musique d'Alger. Un grand récital est donné ce soir à la salle El-Mouggar couronnant cette action de formation où la flûte traversière, un instrument à la douce mélodie et à la romance évocatrice de nostalgie, tient la vedette

L'idée de ce projet tant utile provient de Djamal Ghazi, directeur de l'Institut supérieur de musique. Ce théoricien de l'art musical universel, éminent pédagogue et maîtrisant lui-même admirablement le jeu de la flûte traversière, a mis sur papier les différentes analyses de cette feuille de route, décrivant en détail les axes de son déroulement et son imposante étude serait restée théorique et sans lendemain si ce n'était la volonté et la ferme détermination de Mme Naïma Maïga, cadre financier à l'Institut national supérieur de musique qui, après une longue concertation avec Djamal Ghazi, concepteur du projet, a transmis le dossier au ministère de la Culture pour la réalisation sur le terrain. Cette haute autorité culturelle, qui encourage toute initiative louable en mesure de promouvoir le développement et le rayonnement de la culture et des arts nationaux, a tout de suite donné son feu vert pour la réalisation de ce stage de formation et les dates de son déroulement ont été fixées du 4 au 12 de ce mois. C'est en pleine période des vacances, mais c'est l'ambition de ce projet d'entreprendre justement des journées de formation et de perfectionnement en dehors des mois d'enseignement de l'année universitaire. Djamel Ghazi et les membres de son comité d'organisation renoncent, quant à eux, avec engagement et enthousiasme à une partie de leurs vacances pour se consacrer corps et âme à cette noble action de formation et de perfectionnement.

«Nous avons mis en ligne sur Internet, via les réseaux sociaux, l'information de la tenue de ces journées de formation et de perfectionnement dans l'instrument de la flûte traversière et immédiatement nous avons reçu des demandes de participation», précise M. Ghazi. Mme Maïga souligne quant à elle, que ces participants, filles et garçons, proviennent de différentes régions d'Algérie, notamment de Chlef, de Tizi Ouzou, de Djelfa avec parmi eux un mineur de seize ans admis avec l'accord de ses parents». Nous leur assurons, dans d'excellentes conditions de confort et de sécurité, l'hébergement et la restauration dans les structures de notre Institut», enchaîne-t-elle.



Neuf membres dans le comité d'organisation

Ce stage de formation et de perfectionnement comporte des cours intensifs de trois heures et demie le matin et quatre heures l'après-midi. «Les participants suivent intensément ces cours sans s'absenter un seul instant, démontrant leur grand intérêt à cette formation», déclare Mme Maiga qui ajoute : «Ces personnes venant des différentes régions du territoire national sont des étudiants d'écoles de musique, des enseignants, des musiciens professionnels mais aussi des autodidactes passionnés par la pratique de la flûte traversière». Les cours sont menés par trois pédagogues et spécialistes de cet instrument. Il s'agit de Djamel Ghazi qui compte parmi les meilleurs interprètes de la flûte traversière, si ce n'est le plus grand en Algérie d'Adel Sahnoun, un ancien élève de Djamel Ghazi qui est un prodige de la flûte traversière, âgé à peine de vingt-huit et qui exerce en qualité de soliste dans l'Orchestre symphonique de Londres. L e troisième formateur est le professeur Rachid Ouabadi, directeur de la pédagogie à l'Institut national supérieur de musique. C'est Kheira Mokrane, piano, musicienne à l'immense talent qui accompagnera magistralement ces participants. Le comité d'organisation est imposant par son personnel hautement qualifié dans les tâches qui lui ont été dévolues. Ce comité compte neuf membres, Mme Naima Maiga en est la responsable avec pour adjoint Brahim El Aïch. Fazila Bekraoui en assure le secrétariat. Ahmed El Agoun en est le conseiller culturel. Abdelhafid Kherdouchi ainsi qu'Abderezak Djallal sont chargés de la restauration. Djamel Messaoudène s'ossupe de la qualité du transport. Quant au service d'entretien, il est tenu par Mmes Hamida Belarbi et Saliha Tihar. Pour clôturer ce stage de formation dans la flûte traversière, prélude à d'autres stages dans le futur pour d'autres instruments de la musique universelle, une grande soirée est programmée aujourd'hui au Mouggar à laquelle sont invités les personnalités importantes du monde national de la musique. En plus des démonstrations des participants, le moment fort de la soirée sera sans nul doute le récital des deux géants algériens de la flûte traversière, Djamel Ghazi et Adel Sahnoun qui seront majestueusement accompagnés au piano par Kheira Mokrane.

Kamel Cheriti

CINÉ-MÉDINA FAIT UNE HALTE DE QUATRE JOURS À NAÂMA

Projection du clip «Iyem» sur la vie de Warda El-Djazaïria

La projection du clip «Iyem» de la défunte diva de la chanson arabe Warda El-Djazaïria a donné le coup d'envoi de la manifestation Ciné-médina (cinéville) dimanche soir à la maison de la culture de Naâma. Encadrée par l'agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), cet évènement culturel a débuté par la projection, au titre de son programme d'œuvres cinématographiques, du documentaire «Algérie vue du ciel», des réalisateurs Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi, ayant permis au public de découvrir des facettes du beau paysage du pays. La cérémonie d'ouverture a donné lieu aussi à la présentation de clips de vedettes de la chanson algérienne, dont Abdou Driassa, Amel Wahbi et Zakia Mohamed. Au programme de cette manifestation itinérante, les cinéphiles pourront apprécier d'autres productions cinématographiques, dont «Harraga Blues » du réalisateur Moussa Haddad, traitant de l'émigration clandestine, et «Parfums d'Alger du réalisateur Rachid Benhadj, évoquant la vie d'une famille algérienne durant la décennie noire, a signalé à le représentant de l'agence AARC, Mohamed Bourenane. Un documentaire de 96 minutes sur l'histoire de la fondation, par l'Emir Abdelkader, de l'Etat algérien moderne et de la vie et œuvres de cette personnalité historique, réalisé par Salem Brahimi, et d'autres œuvres de dessins animés pour enfants, seront également à l'affiche de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à demain dans la wilaya de Naâma.

SORTIR

HOMMAGE
Hommage à l'artiste Boubaker Hatali, donné à l'Esplanade des artistes par l'Etablissement Art et Culture, ce mardi 11 août avec la participation d'Abdelkader Chaou, Kamel Belkhiret, Kamel Aziz et Fayçal Hadrouk.

RÉCITAL
Récital de flûte traversière au Mouggar avec Djamel Ghazi et Adel Sahnoun, accompagné par Kheira Mokran.

CHEB KALED AU CASIF

Après une clôture triomphale au festival de Timgad, Cheb Khaled et programmé ce mardi 11 août en soirée au CASIF de Sidi Fredj

ARTS
Hachemi Ameur expose Anamorphoses et certitudes jusqu'au lundi 10 août. Galerie Hocine-Asselah, Alger.

PHOTO
1er Salon national de la photographie de la Soummam (Béjaïa) à Ifri Ouzellaguen (Ighzer Amokrane). Du mardi 18 au vendredi 21 août. Exposition sur différents thèmes, ateliers, conférences et sorties.
Contact : Tel : 0799092426 / 0771957948
E-mail: association-focus@live.fr

LIBRAIRIE
Ouverture de la nouvelle librairie Folire. Le mardi 25 août. Boulevard des Martyrs, Alger.
Littérature jeunesse et ouvrages éducatifs.

PATRIMOINE
Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger. Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine. En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA
13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre: Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: project-heurts.com

AUDIOVISUEL
Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

AFROBASKET-2015 U16

Mostafa Braik dans le meilleur cinq de la compétition

LE BASKETTEUR algérien Mostafa Braik a été choisi dans le meilleur cinq de l'AfroBasket 2015 U16 masculin, qui s'est déroulé du 30 juillet au 8 août à Bamako, à l'issue duquel l'Algérie a terminé à la troisième place derrière l'Egypte et le Mali.

Le pivot égyptien Ahmed Khalaf a été élu meilleur joueur (MVP) de cette compétition. Il fait également partie du meilleur Cinq en compagnie du meneur marocain Sami Al Uariachi, de l'ailier algérien Mostafa Braik, de l'ailier malien Abdoulkarim Coulibaly et de l'Egyptien Tamer Esam Mostafa.

L'Egypte a remporté pour la 3e fois l'AfroBasker U16 après avoir battu le Mali, pays hôte de la compétition, sur le score de 64 à 63, samedi dans une finale âprement disputée à Bamako

L'Algérie éliminée en demi-finale par le Mali (65-39), s'est adjugée la troisième place du podium, après sa victoire devant l'Angola (tenante du titre), sur le score de 45 à 37, mi-temps: 26-20.

L'Egypte et le Mali se qualifient pour le championnat du monde FIBA U17 2016.

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS CADETS DE VOLLEY-BALL

Défaite de l'Algérie devant Bahrein (0-3)

LA SÉLECTION algérienne de volley-ball (cadets) a concédé sa première défaite au championnat arabe des nations 2015 de la catégorie, en s'inclinant devant son homologue de Bahrein sur le score de 3 sets à 0, (25-17, 25-16, 25-13), pour le compte de la quatrième journée du groupe A disputée dimanche à Salé (Maroc).

Les Algériens avaient remporté leurs trois premier matchs, respectivement face à l'Irak 3-1 (25-12, 19-25, 25-20, 27-25), les Emirats arabes unis 3-0 (25-18, 25-10, 25-17) et Oman 3 sets à 0 (32-30, 25-18, 25-16).

Dans les autres matchs du groupe A, disputés dimanche, Oman a battu les Emirats arabes unis 3 sets à 2 (25-18, 15-25, 25-13, 27-29, 15-7).

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus aujourd'hui.

Championnats des Etats-Unis Natation

Phelps remporte son 3e titre et signe sa 3e MPM

Michael Phelps a réalisé sa troisième meilleure performance mondiale de l'année en trois jours en dominant dimanche le 200 m quatre nages des Championnats des Etats-Unis.

Le sportif le plus titré de l'histoire olympique s'est imposé en 1 min 54 sec 75/100e et a confirmé, loin de Kazan (Russie) où se sont terminés dimanche les Mondiaux-2015, qu'il serait l'un des candidats aux honneurs olympiques en 2016 à Rio.

Il a même nagé sur les bases du record du monde de son compatriote Ryan Lochte (1:54.00 établi à Shanghaï en août 2011) avant de craquer dans la dernière longueur.

Mais son temps est le meilleur sur la distance cette saison et nettement inférieur à celui de Lochte lors de la finale des Mondiaux-2015 de Kazan.

Son grand rival a remporté jeudi pour la quatrième fois consécutive le titre mondial du 200 m quatre nages grâce à un chrono de 1:55.81.

Phelps, 30 ans, avait déjà fait sensation avec ses chronos sur 200 m papillon (1:52.94) vendredi et sur 100 m papillon (50.45) samedi.

LE HANDBALL ALGÉRIEN

Une discipline dans la tourmente

Ce qui est drôle et incompréhensible, c'est que tout le monde le sait, le dit, mais que personne n'ose bouger le petit doigt. Le handball algérien n'est plus ce qu'il était et risque de s'enliser encore davantage si les carcasses de nos responsables s'implantent dans un décor qui leur sied à merveille du fait de leur balourdise. C'est à croire aussi que les responsables de la petite balle s'amusent dans ce jeu de la désillusion, de la banqueroute, voire de la risée de tout un continent.



Sans entrer dans les détails, rappelons que nos jeunes sélections (filles et garçons) ont été ridicules au Brésil et au Kenya, et que les cadets sont en train d'essuyer des fessées en terre russe.

Rappelons aussi que nos deux équipes nationales seniores (filles et garçons) somnolent depuis des mois, sans le moindre regroupement. Pis encore, elles n'ont même pas d'entraîneurs pour les prendre en main alors que la prochaine CAN est à quatre mois.

Rappelons que depuis le départ de Rédha Zeguelli (janvier 2015), on n'a même pas fait cet effort de mettre quelqu'un en place pour continuer à travailler, même si l'on doit rappeler à certains que nous partirons au Caire dans le costume de champion d'Afrique en titre. Nous sommes le seul pays au monde qui vit ce genre de situation à tel point que cela devient un jeu d'enfants chez les responsables de la petite balle algérienne. Un jeu traduit par ces guerres claniques, ces fourches intestines, ces «imbécilités» qui font, en fin de compte, mal au handball algérien.

Rappelons (pour rester toujours en dehors des détails) que les instructions données par les anciens ministres de la Jeunesse et des Sports (Guidoum et Tahmi) n'ont jamais été appliquées et dorment au fond des tiroirs de l'instance fédérale, une manière de protéger la scène quotidienne de la stupidité, de la sottise et de la médiocrité. Rappelons aussi que nous ne connaissons même pas (au jour d'aujourd'hui) les noms des équipes qui rétrograderont et celles qui accèdent, alors que le nouvel exercice est à quelques semaines de son début. Rappelons également qu'aucun bilan n'a été fait à l'issue de la coupe d'Afrique des nations des filles U20 et du Mondial U21 des garçons alors que le Mondial des seniors garçons de Doha a été passé au peigne fin quotidiennement avant, pendant et après son déroulement. Une manière téléguidée pour descendre en flammes celui qui avait offert à l'Algérie son septième sacre africain avec la complicité de certains médias mal intentionnés.

Rappelons enfin que le temps n'arrête pas de passer et que le handball algérien risque définitivement de trépasser.

Said Lacète

Dopage: Harting et les athlètes allemands attaquent l'IAAF

LE DISCOBOLE allemand Robert Harting, champion olympique et du monde en titre, attaque ouvertement l'IAAF dans une vidéo postée dimanche sur le site internet de son amie Julia Fischer, en réaction aux récentes révélations sur le dopage dans l'athlétisme mondial. "Chère IAAF, on ne peut plus vous croire. Vous détruisez notre sport et c'est pourquoi on doit réagir", lance Harting en anglais dans une vidéo en noir et blanc qui dure 77 secondes.

Julia Fischer et Kathrin Klaas, championnes d'Allemagne respectivement du disque et du marteau, y reprochent à l'instance internationale d'avoir "détruit nos rêves d'enfance" et de "faire passer l'argent avant les athlètes". Le marcheur allemand Andre Höhne présente un poster avec les inscriptions "je suis victime de tricheurs" alors que son compatriote Robin Embranchera, spécialiste du 800 m, souhaite "courir contre des athlètes propres pas contre des monstres". "Après les révélations des derniers jours, on s'est dit qu'il était temps de faire quelque chose," a déclaré Harting à l'agence allemande DIS, précisant que "l'idée vient de Julia, mais j'ai aidé à la réalisation". La vidéo, postée sur YouTube, se conclut par un appel à l'honnêteté, l'intégrité et la transparence et à porter la campagne par le hashtag "#hitIAAF".

Harting a précisé qu'il apporterait des précisions sur la vidéo lors d'une journée média prévue mardi durant laquelle il doit annoncer s'il participerait ou non aux Mondiaux de Pékin du 20 au 30 août. En octobre 2014, le colosse allemand avait demandé son retrait de la liste des nominés pour le titre d'athlète IAAF de l'année, en raison de la présence parmi les sélectionnés du sprinteur américain Justin Gatlin, anciennement suspendu pour dopage.

Dans un documentaire diffusé au début du mois, et détaillé par le Sunday Times, la chaîne publique allemande ARD avait construit ses accusations de dopage sur une analyse faite par deux spécialistes australiens qui s'appuyaient sur la base de données de 12.000 échantillons sanguins prélevés entre 2001 et 2012 sur 5000 athlètes. Samedi, l'IAAF a accusé de "naïveté" les experts australiens, Michael Ashenden et Robin Parisotto, en qualifiant leurs allégations d'"inexactes".

R.S.

MONDIAUX-2015/1500 M LIBRE

Sun Yang forfait en finale pour un problème cardiaque

Le Chinois Sun Yang, sacré champion du monde sur 400 m et 800 m libre à Kazan (Russie), n'a pas participé dimanche à la finale du 1500 m libre, dont il était le grandissime favori, en raison d'un problème cardiaque, a-t-il déclaré en conférence de presse. "Je suis vraiment désolé de ne pas avoir pu nager la finale du 1500 m. Après le 800 m (mercredi), je ne me sentais pas bien au niveau cardiaque. Je me suis senti mal à l'échauffement ce soir (dimanche), donc j'ai dû abandonner l'idée de concourir", a expliqué le Chinois, double champion olympique en 2012 (400 m et 1500 m libre) et détenteur du record du monde du 1500 m (14:31.02).

Sun, âgé de 23 ans et également médaillé d'argent sur 200 m libre en Russie, a expliqué avoir pris la décision de ne pas nager dimanche soir peu de temps avant d'entrer en chambre d'appel.

En son absence, c'est l'Italien Gregorio Paltrinieri qui a été sacré champion du monde (14:39.67), devant l'Américain Connor Jaeger et le Canadien Ryan Cochrane. R.S.

APRÈS SA VICTOIRE AUX DÉPENS DU MCEE (1 À 0)

L'USMA dans la peau d'un champion

A deux journées du tomber de rideau de la phase des poules, l'USMA a réussi à composter son ticket pour le dernier carré à la faveur de son petit succès largement mérité au détriment du MCEE au stade Messaoud-Zouggar.

Dans un match où les pronostics plaidaient en faveur du leader de la poule B même si le Babya affichait une certaine, volonté-qui n'a pas suffi- de décrocher une première victoire dans cette prestigieuse compétition continentale ne serait-ce que pour l'honneur, les Rouge et Noir de Soustara mieux inspirés et hyper motivés ont laissé l'orage eulmi passer pour prendre le match en main et imposer leur suprématie matérialisée par une domination quasi-totale en particulier lors du second half. Ce qui a fait la différence dans cette opposition c'est la présence dans les rangs usmistes d'un effectif talentueux, aguerri et expérimenté. Toutefois, la partie s'est achevée sur un score étriquée. A la lecture du résultat ayant sanctionné les débats, l'on supposerait que la rencontre était très serrée et que les espaces étaient très réduits. Au contraire, les coéquipiers du capitaine Zemma se sont procurés une multitude d'occasions nettes de scorer. Ces dernières ont été vendangées par manque de lucidité des attaquants qui ont pêché dans le dernier geste. D'ailleurs, le staff du club de Soustara aura sûrement noté le manque d'efficacité pour essayer d'y remédier durant les deux derniers rounds avant le match décisif des demi-finales. Toutefois, il y a lieu de signaler que les joueurs usmistes ont terminé très fort la rencontre grâce à une très bonne fraîcheur physique, un facteur incontournable dans le haut niveau et qui peut peser positivement en faveur de l'USMA lors de l'échéance décisive de la demi finale.



UN CARTON PLEIN : 12 SUR 12

Le moins que l'on puisse dire sur le parcours de l'USMA dans la phase des poules de la Champions League c'est qu'il est exceptionnel puisque les gars de Soustara, ont réussi la passe de quatre comptabilisant 12 points sur les 12 possibles, voire un sans faute qui permet à Belaili et consorts de se sentir déjà dans la peau d'un champion. Pourtant, avec un staff composé de Meftah, Hadj Adlène et chapeauté par Miloud Hamdi, les Rouge et Noir ont réussi à relever le défi en propulsant l'équipe phare de Soustara dans le carré d'as après une saison catastrophique en Championnat de Ligue 1 Mobilis. Ce parcours sensationnel commence à faire rêver les fans qui nourrissant de grands espoirs de voir leur équipe favorite monter sur le toit de l'Afrique et succéder à l'Aigle Noir d'Aïn Fouara.

OBJECTIF DOUBLEMENT ATTEINT

A l'occasion de la rencontre comptant pour la 4ème journée de la Ligue des champions africaine (poule B), les protégés de l'entraîneur en chef Hamdi se sont donné le mot de rester sur la dynamique positive en allant chercher un 4ème succès en terre eulmie dans le but de consolider leur position de leader incontesté et incontestable. Cette position leur donnera la possibilité de recevoir leur adversaire de la demi-finale au stade Omar-Hamadi lors le compte du match retour. Il semble que tous les voyants sont au vert pour la formation de Soustara de réaliser le rêve de remporter pour la première dans l'histoire du club la Champions League africaine qui lui donnera l'occasion inouïe de jouer le mondial des clubs qui se déroulera au Japon au mois de décembre. Aussi, Koudri et ses coéquipiers auront peut être l'opportunité de donner la réplique au Barça de Messi, Neymar, Iniesta et autre Suarès : un rêve qui ne se réalise qu'une seule dans la vie d'un joueur.

Nassim A.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4E JOURNÉE)
EL-MERREIKH 2 – ESS 0

L'Entente hypothèque ses chances pour passer aux demies finales

C'EST une Entente loin de refléter son vrai visage de tenant du titre, pour ne pas dire dans ses petits souliers qui s'est produite sur la légendaire pelouse du stade d'Oum Dourman au Soudan, face à la formation locale d'El-Merrikh. Cette dernière portée par un public tout acquis à sa cause et mieux préparée à tous les niveaux n'a pas fait dans la dentelle pour donner une véritable leçon de réalisme et de solidarité à Madoui et sa bande, de plus en plus méconnaissable. Une autre défaite qui complique davantage la situation des Ententistes, condamnés désormais à remporter les deux prochains matchs et à espérer un faux pas des Soudanais. Ce qui paraît très peu probable en l'état actuel des choses. Le départ de certains éléments ayant grandement contribué aux derniers sacres, national et continental, ainsi que la difficile intégration des nouvelles recrues ont pesé lourd dans le rendement des Noir et Blanc. Il y a du pain sur la planche pour le coach Madoui appelé à resserrer ses rangs et à revoir au plus vite la cohésion du groupe. Bien sûr, les Soudanais ne se sont pas posés de questions pour prendre les choses en main d'entrée et acculer l'adversaire dans son camp jusqu'à le faire tomber. La domination quasi totale des Soudanais sera récompensée par un penalty justement sifflé par l'arbitre à la 40e minute pour une faute flagrante sur Bekri, qui a fait des misères à l'arrière-garde sétifienne si ce n'était le brio de Khedairia, la note aurait pu être plus salée dans la demi heure de jeu. Alaeddine Youcef chargé de l'exécution de la sentence, n'a laissé aucune chance au portier d'une Entente K.-O. debout. La première mi-temps s'est terminé par un avantage des locaux qui n'ont pas démérité. Au retour des vestiaires, le même scénario qui s'est reproduit, les poulains de Garzito mettant davantage de pression. A chaque fois, ils étaient près de doubler la mise. Mais Khedairia a sorti le grand jeu pour éviter un véritable naufrage à son équipe. Face aux ratés à la pelle des Soudanais, les Sétifiens ont tenté une petite incursion qui s'est avérée pour eux le tournant fatal, après le ratage monumental de Hachi à la 63e minute. Les gars d'El-Merreikh, touchés dans leur amour-propre, ont attaqué à nouveau et obtenu un second penalty qu'a raté Alaeadine en voyant son tir repoussé par la transversale de Khedairia, archi battu à la 72e minute. Un second tournant que les Ententistes ne surent pas mettre à profit pour revenir dans la partie devant des locaux quelques éreintés par les efforts fournis. La rencontre qui a baissé de régime dans les vingt dernières minutes a vu les Sétifiens par Benyettou d'un tir de loin, donner des frayeurs au gardien du but adverse, sans plus. Alors que tout le monde s'attendait à voir les deux teams se quitter sur ce score, Oukara en a décidé autrement en doublant la mise pour son équipe d'El-Merreikh, qui peut voir la suite avec plus de sérénité et d'ambitions pour rejoindre l'USMA dans le carré d'as final.

S. S.

LIGUE 1 MOBILIS 2015-2016:

Les grosses cylindrées à l'assaut de l'ES Sétif

LES TROIS coups de la 52e édition du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football seront donnés jeudi avec le grand derby algérois entre le MC Alger et le CR Belouizdad à l'occasion de la 1re journée de la saison 2015-2016 où les grosses cylindrées à l'instar de l'ES Sétif, l'USM Alger, le MC Alger où encore le CS Constantine partiront favoris pour le titre suprême. Après une saison 2014-2015 unique dans les annales du football algérien et à rebondissements où toutes les équipes jouaient pour le titre et pour le maintien en même temps et marquée par le décès tragique du joueur camerounais de la JS Kabylie Albert Ebossé, les amoureux de la balle ronde espèrent que la nouvelle saison, la sixième de l'ère du professionnalisme, soit celle du beau jeu et du fair-play.

SEPT ENTRAÎNEUR MAINTENUS, RETOUR DE GEIGER ET SIMONDI

Le marché des entraîneurs a été relativement calme cet été puisque pas moins de sept clubs dont le champion d'Algérie en titre l'ESS ont renouvelé leur confiance à leurs coachs. Outre l'ES Sétif, six autres équipes ont conservé leurs techniciens: MCA, USMH, JSK, MCO, DRBT et CRB. En revanche, neuf équipes ont changé d'entraîneurs dont le vice-champion et détenteur de la Coupe d'Algérie, le MOB, désormais orphelin d'Abdelkader Amrani parti en Arabie Saoudite. Parmi les 16 techniciens de Ligue 1 Mobilis, six sont des étrangers: quatre Français dont le revenant Bernard Simondi recruté par la JS Saoura, le Portugais Arthur Jorge (MC Alger) et le Suisse Alain Geiger de retour en Algérie après une expérience dans les pays du Golfe La chasse à l'ES Sétif est lancée

LE CHAMPION EN TITRE, L'ESS SERA UNE NOUVELLE FOIS FAVORI POUR SUCCÉDER

LE CHAMPION en titre, l'ESS sera une nouvelle fois favori pour succéder à lui-même malgré une intersaison mouvementée avec l'exode de plusieurs de ses joueurs cadres. Mais les protégés de Kheireddine Madoui possèdent des arguments à faire valoir. L'USM Alger, renforcée par Aoudia, Darfalou, Benayada et avec un Belaili qui a retrouvé des couleurs en Ligue des champions, sera l'un des grands favoris pour la consécration. Le MC Alger sous la conduite du duo Arthur Jorge - Valdo semble bien armé cette saison pour jour le titre avec le recrutement du meilleur buteur du championnat Derrardja, du jeune Abid ou encore de l'Ethiopien Salaheddine Said d'Al Ahly du Caire. Le CS Constantine qui avait connu une saison mouvementée est bien décidé à jouer les premiers rôles. L'arrivée de l'ex-international Mourad Meghni devrait booster les Sanafir. Quant au MO Béjaia qui a surpris tous les observateurs l'an dernier après un parcours exceptionnel, il a perdu ses meilleurs joueurs ainsi que son entraîneur Amrani. La mission des Béjaouis s'annonce rude. Le MCO, le CRB, l'USMH et la JSK doivent pour l'instant se contenter du statut d'outsiders. Enfin, les trois promus, l'USMB, le RC Relizane et le DRBT (qui va découvrir la Ligue 1 pour la première fois de son histoire) vont sans aucun doute jouer pour le maintien.

APS

DES COYOTES EN LIBERTÉ AU COEUR DE NEW YORK



NEW YORK est la porte d'entrée de l'Amérique pour le monde entier, et un nouvel habitant commence à y prendre ses aises: le coyote. Sur le toit d'un bar, dans un parc ou devant une maison, il pointe désormais son museau au coeur de la mégapole.
Au moins cinq coyotes, plus petits qu'un loup et appartenant à la famille des canidés, ont été aperçus depuis le début de l'année dans le centre de New York. Et trois au cours du seul mois de mars. Le plus remarqué se promenait samedi à Battery Park City, un pâté de nouveaux immeubles d'habitation jouxtant le World Trade Center, dans la pointe de l'île de Manhattan. Pris en chasse pendant une heure par la police, l'animal a été acculé puis endormi. «Le coyote est actuellement logé au Centre de soins et de contrôle pour les animaux», a indiqué la police.
Un habitant du Queens -un autre quartier de New York- a posté lundi sur Twitter des photos d'un coyote se reposant sous un arbuste juste devant sa maison. Avec pour légende: «Coyote prenant le frais devant ma maison».
Le mois dernier, d'autres représentants de ces animaux plus souvent associés aux prairies et aux déserts du Midwest et du sud-ouest des Etats-Unis ont été vus sur le toit d'un bar de Long Island City (sur la berge de l'East River, face à Manhattan), et ailleurs dans le Queens. Parvenant à s'échapper à chaque fois.
Le département des parcs de New York a précisé que le coyote était assez fréquent à travers l'Etat de New York, y compris dans les zones urbaines, et appelé les habitants à ne pas paniquer car «la plupart des coyotes ne sont pas dangereux pour les humains».
Don Bogan, un expert dans le domaine, avait déjà évoqué l'an dernier dans une revue locale la présence croissante des coyotes à New York.

LE NOUVEAU "JEU" FACEBOOK QUI POUSSE LES ADOS À FUGUER: HOAX OU DÉFI SECRET?



ON CONNAISSAIT la Neknomination ou le défi À l'eau ou au resto. Voici désormais le "jeu" des 72 heures. La discrétion de ce challenge sur les réseaux sociaux fait douter sa véracité mais les parents s'affolent.
20 Minutes rapporte l'histoire d'une jeune adolescente de 13 ans, Emma, qui aurait disparu pendant trois jours. Selon France 3, elle a déclaré à son retour avoir participé au défi des 72 heures, qu'on lui aurait lancé sur Facebook. Le but? Fuguer pendant trois jours.
"La mineure est restée très floue sur ce qu'elle avait fait pendant cette fugue refusant de donner les noms des personnes qui l'auraient aidée", précise le Parquet de Valenciennes.
Si l'existence de ce jeu des 72 heures n'est pas vérifiée, certains parents affolés se passent le mot sur les réseaux sociaux.
Magali Duwelz, de l'association SOS Benjamin, qui se charge de la prévention des jeux dangereux, confirme "la psychose" qui s'installe malgré l'abscence de signalement. "Nous conseillons aux parents de vérifier les profils Facebook ainsi que les téléphones portables de leurs enfants. Il faut par ailleurs qu'ils les incitent à en parler à des adultes", dit-elle au journal 20 Minutes.
Une internaute de 18 ans raconte dans le quotidien avoir été nominée pour ce défi. "Je me suis renseignée, en fait, après avoir fait 12 heures caché, sans téléphone et sans manger, il faut nominer trois personnes pour pouvoir ensuite faire 24 heures puis 72 heures." On espère, bien entendu, qu'il ne s'agit que de quelques cas isolés.



Google Map montre le terrain de foot le moins rectangulaire du monde en Allemagne

IL Y A DES COURS de géométrie dans l'espace qui se perdent. En Allemagne, le terrain de foot de la ville de Gröna a quelques problèmes de dimensions. Et c'est grâce à une photo aérienne de Google Maps que les dirigeants de la ville s'en sont rendu compte. Le «rectangle» vert, qui était absolument tout sauf un rectangle, a été utilisé pendant des années pour des matchs officiels. On imagine aisément une tactique avec triple ailier gauche lorsqu'on attaque vers la droite du terrain.
Sur cet autre plan, on a vaguement dessiné à l'aide de paint ce à quoi devrait ressembler le terrain s'il avait gardé sa forme normale. Car à la question: «est-ce une règle absolue que le terrain doit être symétrique des deux côtés?» La réponse est non seulement oui, mais c'est en plus la première règle éditée par la Fifa dans son cahier des règles du jeu.

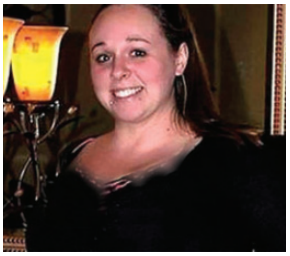
Le saviez-vous

LE SON DU CLAQUEMENT DE DOIGTS NE PROVIENT PAS DES DOIGTS !



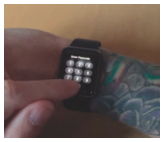
Contrairement à ce que la majorité d'entre vous croient, le son produit quand vous claquez des doigts ne provient pas de ces derniers, mais en réalité, c'est le contact du majeur avec la paume de votre main qui est à l'origine de ce son.
Au début de l'action il y a une pression qui s'exerce entre le pouce et le majeur, puis, le majeur se libère soudainement et frappe la paume de la main produisant ainsi le claquement.

SON STUPIDE STATUT FACEBOOK LUI COÛTE TRÈS CHER



MIEUX VAUT réfléchir à deux fois avant de poster un commentaire sur sa page Facebook. Cette mère célibataire américaine ne vous dira pas le contraire. Raconter sa vie sur Facebook n'est pas sans danger. Kaitlyn Walls, une mère de famille qui réside à Colony au Texas aux États-Unis, vient de l'apprendre à ses dépens.
Celle-ci a perdu son emploi après avoir posté ce commentaire sur sa page Facebook. "Aujourd'hui, c'est mon premier jour mais je déteste travailler dans une garderie". Un post qui n'a bien évidemment pas échappé à son employeur qui l'a donc "libérée de son fardeau" sur le champ.
Une grosse tuile pour cette mère célibataire qui avait vraiment besoin de ce job. "Je ne voulais blesser personne", confie-t-elle sur la chaîne de télé CBS. "J'ai fait une grosse erreur", regrette-t-elle. "Je suis si triste. Je ressens ça comme un échec quand je vois ma fille pleurer. Je crains de ne jamais retrouver un emploi à cause de ma propre stupidité".

L'APPLE WATCH INCOMPATIBLE AVEC LES TATOUAGES?



APRÈS l'«antennagate» et le «bendgate», le «tatoogate»? Quelques jours seulement après la sortie de sa montre intelligente, Apple a de quoi s'inquiéter. Plusieurs possesseurs de l'Apple Watch ont signalé sur le site Reddit avoir rencontré des bugs en la portant sur un poignet tatoué. Sur son poignet gauche, non tatoué, la montre s'active parfaitement lorsqu'il fait un geste vers le visage pour la regarder. Juste après, sur son poignet droit, tatoué, l'Apple Watch a du mal à fonctionner correctement bien que les capteurs soient positionnés contre la peau.
Lorsque les couleurs du tatouage sont trop sombres, la montre ne parvient pas à lire le rythme cardiaque de son possesseur. Elle ne peut pas non plus se déverrouiller automatiquement: son propriétaire doit taper son code secret à chaque fois. Il semblerait que les encres de couleur noire et rouge soient celles qui posent le plus de soucis aux capteurs de la smart watch.
Un rédacteur du site spécialisé igen.fr confirme que la montre «s'emmêle les pinceaux» à son poignet tatoué, qu'il a photographié. Selon lui, ce problème ne serait pas spécifique à l'Apple Watch mais à tous les bracelets et montres connectés utilisant la photopléthysmographie, technique détaillée par Apple sur son site. Il n'y a donc aucun ingénieur tatoué chez la firme à la pomme et ses concurrents?

Samsung a beau décrocher encore dans le mobile, il reste le leader

Samsung n'a pas redressé la barre au premier trimestre 2015, mais il parvient à stabiliser le recul de ses smartphones. Au prochain trimestre, il espère profiter de l'appétit pour ses Galaxy S6 et S6 Edge.



Samsung peine à contenir l'érosion de ses ventes de smartphones. Au premier trimestre 2015, sa division mobile a décliné de 23 % comparé à la même période il y a un an. Le rythme de la baisse est comparable à ce que le fabricant subit depuis trois trimestres. Celle-ci était de -23,1% au quatrième trimestre 2014, de -34% au troisième et de -21,3% au deuxième. Pourtant, Samsung reste le premier vendeur de smartphones mondial.

Le cabinet Strategy Analytics estime le nombre de smartphones livrés à 83,2 millions entre janvier et mars, confortant l'avance du sud-coréen à la tête du marché (en volumes), avec 24 % de parts de marché, contre 18 % pour Apple, qui a livré 61,1 millions d'iPhone sur la période. Au dernier trimestre 2014, l'américain, alors dopé par les ventes d'iPhone 6 en Chine, avait pour la première fois depuis 2011 fait jeu égal avec Samsung.

À cette époque d'ailleurs, le cabinet Canaccord Genuity avait calculé qu'Apple raflait 93 % des profits généré par le marché des smartphones, laissant des miettes aux fabricants aux marges bien moins importantes.

Depuis un an environ, Samsung tente de réduire sa dépendance aux mobiles, qui a déjà atteint 70 % de son chiffre d'affaires en 2013 - comme Apple aujourd'hui. Il mise pour cela sur un autre segment fort : ses semi-conducteurs, particulièrement utilisés dans le domaine de la mémoire. Cette branche est en amélioration constante depuis trois trimestres consécutifs, et réussit à progresser de 9,4 % en ce début d'exercice fiscal.

Le S6 Edge se vend plus que prévu

Mais Samsung dépend encore à 53 % de sa division mobile. Alors quand celle-ci baisse, c'est tout le groupe qui est entraîné vers le bas. Le chiffre d'affaires global décline de 12,2 % à près de 40 milliards d'euros, une baisse assez comparable à ce que l'entreprise connaît depuis le deuxième trimestre 2014. Le profit net, en repli de 38,8 %, à 3,9 milliards d'euros, souffre lui aussi du déport de l'activité du mobile, vers les puces. Pour le prochain trimestre, Samsung mise son Galaxy S6, sorti ce mois-ci et dont l'accueil a été favorable. Il pourra aussi compter sur sa déclinaison plus premium encore, le S6 Edge, dont le succès a conduit le groupe à ouvrir une nouvelle usine pour accroitre le volume de dalles incurvées dédiées à ce modèle. Le fabricant passera ainsi de 2 millions d'unités par mois, à cinq millions. Si le smartphone incurvé contribuera à limiter le déclin des ventes, il ne l'endiguera pas. D'autant que Samsung prévoit un tassement du marché mondial.

Apple : vers un langage plus naturel pour le GPS



APPLE pourrait améliorer son application de cartographie Plans et proposer à l'avenir un GPS se comportant davantage comme un humain en retournant des directions à l'utilisateur dans un langage plus naturel.

A sa sortie, l'application Plans développée par Apple en a fait sourire plus d'un. On se souvient des innombrables erreurs grossières repérées par des internautes du monde entier. Entre les dénivelés inexacts, les distances erronées des points d'intérêts ou l'absence pure et simple de pans entiers de réseau routier... les mobinautes ont très vite adopté Google Maps, une application ayant enregistré 10 millions de téléchargements en 48 heures seulement.

Ces dernières années Apple a donc amélioré ses cartes et la firme de Cupertino entend cette fois proposer un GPS un peu plus intelligent lorsque l'utilisateur a calculé un itinéraire. En effet, la société a déposé un nouveau brevet titré « instructions de navigation humanisées ». L'application devrait ainsi se comporter comme un véritable copilote.

Plus précisément, le dispositif serait en mesure d'identifier les lieux publics aux alentours afin de clarifier les instructions, par exemple : « Votre destination se trouve derrière OfficeMax » ou alors « Sortez du parking près du restaurant AppleBees, puis tournez vers la droite vers l'avenue Golden ».

Le document en question décrit par ailleurs un mécanisme permettant de collecter divers types de données afin de prévenir suffisamment à l'avance le conducteur lorsqu'il doit prendre une sortie spécifique sur l'autoroute. L'application Plans pourrait ainsi retourner des commandes de type «i>Commencez à vous ranger sur la droite pour prendre la sortie dans 1 kilomètre ».

Ces travaux pourraient expliquer la présence de divers véhicules enregistrés au nom d'Apple et surmontés de caméras. Peut-être plus qu'une prétendue Apple Car, la société pourrait avoir décidé de collecter une multitude de données pour une prochaine version de son application Plans.

Windows 10 devrait faire tourner des applis Android



LA CONFÉRENCE développeurs Build de Microsoft va débuter ce 29 avril sous le coup d'une rumeur persistante : les applications Android fonctionneraient sous le nouveau système Windows.

On en parle depuis plus d'un an déjà : Microsoft pourrait ouvrir Windows aux applis Android.

Véritable serpent de mer, cette rumeur vient cependant d'être reprise à son compte par le célèbre Paul Thurott. Grand spécialiste de Microsoft, c'est aussi une source fiable qui a l'habitude de déterrer des scoops.

« Microsoft va probablement annoncer cette semaine qu'il va permettre à ses clients d'exécuter des applications Android sur leurs téléphones, tablettes et PC sous Windows 10 », écrit-il sur son site. Une bonne nouvelle pour les utilisateurs de Windows Phone frustré par le manque d'applis à leur disposition.

Mais un choix stratégique qui désole Paul Thurrott qui estime que c'est une véritable claque pour les développeurs qui ont fait le choix de Microsoft. Et cela irait, selon lui, à l'encontre du concept d'application universelle défendue dans le même temps par la firme.

Facebook limite le partage de données personnelles avec les éditeurs tiers

Désormais, un utilisateur ne pourra plus partager les données personnelles de ses amis avec une application tierce. Du coup, certaines d'entre elles seront condamnées à disparaître.

A partir de demain, 30 avril, le robinet des données personnelles va considérablement se fermer pour les éditeurs qui développent des applications sur la plateforme Facebook. En effet, le réseau social met à jour l'interface de programmation « Facebook Login », qui permet aux utilisateurs de se loguer sur ces applications tierces et, le cas échéant, de partager un certain nombre de données telles que le nom, l'adresse, le profil, etc.

Jusqu'à présent, cette API permettait également aux éditeurs d'accéder à tout un ensemble de données relatives aux amis de l'utilisateur, comme les messages postés, les « check-in » de géolocalisation, les intérêts, et plus encore. Afin de regagner la confiance de ses utilisateurs, Facebook a décidé de faire disparaître cette fonctionnalité. « Quand les gens ne se sentent pas à l'aise lorsqu'ils utilisent Facebook et ses applis, nous n'avons plus de plateforme et plus de développeurs », explique Simon Cross, directeur produit chez Facebook, auprès de TechCrunch. Il souligne que si les gens étaient en confiance, « ils sont plus heureux et utilisent davantage nos produits, et c'est ce que nous voulons ».

Clap de fin pour Job Fusion, CareerSonar, Jobs With Friends...

Il faut dire que ce partage était un peu étrange. Pourquoi un utilisateur pouvait-il décider de partager auprès d'un tiers les données de ses amis ? Seulement parce qu'il était leur « ami » ? Facebook a mené un certain nombre d'enquêtes auprès de ses utilisateurs et constaté qu'ils attachaient beaucoup d'importance à la maitrise de leurs données. La suppression de ce partage indirect va renforcer cette capacité de contrôle. Désormais, chaque utilisateur décidera du partage de ses données avec des tiers et il sera le seul à pouvoir le faire.

En revanche, cette mise à jour, qui a été annoncée à l'occasion de la dernière conférence F8, n'est pas du goût des éditeurs. Selon TechCrunch, certains seront même obligés de fermer boutique, car leur application était basée sur ce partage indirect. C'est le cas, par exemple, de Job Fusion qui siphonne les données professionnelles des amis d'un utilisateur pour leur proposer des offres d'embauche. CareerSonar, Jobs With Friends et adzuna Connect vont être dans le même cas et devront s'arrêter, à moins de changer totalement de modèle.

Questions ? Réponses !

TABAGISME ET CHIRURGIE : QUEL IMPACT SUR LES RISQUES POSTOPÉRATOIRES ?



Il est demandé aux fumeurs une abstinence tabagique de deux mois avant une intervention chirurgicale programmée. Mais quels sont les risques ? Le Dr Ann Moller, anesthésiste à l'hôpital universitaire de Copenhague, a étudié l'impact d'une diminution du tabagisme sur les complications postopératoires.

Tabagisme : plus de 50 % de risques postopératoires

Son travail a porté sur 120 fumeurs sur le point de subir une opération de la hanche ou du genou. Une partie de ces patients a constitué le groupe témoin. Les autres ont soit arrêté totalement de fumer, soit diminué leur consommation de moitié grâce à des substituts nicotiniques. Résultat, 18 % seulement des patients de ce groupe ont souffert de complications. Contre plus de la moitié parmi ceux qui n'ont pas changé leurs habitudes tabagiques !

Infections et mauvaise cicatrisation : les risques du tabagisme

Chez ces derniers, 31 % ont enregistré des complications postopératoires, notamment au niveau de la plaie chirurgicale : infections, retards de cicatrisation… Et 10 % ont éprouvé des conséquences cardiovasculaires. Sans compter que les patients qui ont continué de fumer ont dû passer en moyenne deux jours de plus que les autres à l'hôpital !

Des implants rétiniens donnent espoir aux non-voyants

Les implants rétiniens pourraient permettre de recouvrer partiellement la vue. À l'institut de la Vision à Paris, deux hommes atteints de cécité ont présenté le fonctionnement de leurs rétines artificielles à la ministre de la Santé, Marisol Touraine.

Atteints de rétinopathie pigmentaire, une maladie héréditaire provoquant une perte progressive de la vision, Jean, 72 ans, et Claude, 60 ans, portent une prothèse supposée leur rendre partiellement la vue. Une avancée médicale susceptible de concerner des milliers de Français touchés par cette maladie.

Opéré de la rétine il y a deux ans, Jean se souvient encore de la première fois qu'il a porté ses lunettes. « C'était phénoménal, je n'avais pas vu depuis 20 ans et, d'un seul coup, vous avez tout ça. J'ai dit [aux médecins] : "C'est un vrai feu d'artifice" ». Le feu d'artifice, ce sont des flashs qui lui permettent de percevoir des formes, des mouvements et des contrastes.

À l'âge de 18 ans, Jean apprend qu'il est atteint d'une maladie congénitale. « On m'avait dit : "à 50, 60 ans, vous pourriez devenir aveugle". » Dans les transports, il lui arrivait de cogner les gens car ils n'étaient pas dans son champ visuel, raconte-t-il. Au travail, celui qui a enchaîné divers jobs manuels avoue avoir longtemps caché ce problème, de peur d'être licencié. À 51 ans, il perd totalement la vue. C'est aussi vers 18 ans que Claude, qui vit à Avignon, commence à voir trouble. Des lunettes de vue parvenaient à corriger ce qu'il croyait être une simple myopie mais la maladie l'a en réalité rattrapé.

« Quand on m'a proposé des rétines artificielles, j'ai dit oui tout de suite », explique Claude d'un ton déterminé. « C'était un cadeau du ciel », ajoute son fils, Julien. « J'espère recouvrer un peu de vue, d'autonomie, pouvoir regarder la télé », poursuit cet agriculteur à la retraite, dont deux des frères sont également atteints de rétinopathie pigmentaire. Cinq mois seulement après l'opération, il est cependant encore trop tôt pour percevoir d'éventuels changements.

Jean assure pouvoir se promener avec sa



femme en évitant souvent tout seul les obstacles. Il a également réussi à estimer la taille d'une personne ou encore à repérer une allumette posée sur une table et à l'attraper. « Ça m'a changé un petit peu la vie », confie-t-il.

Des rétines artificielles de 50 à 60 pixels

Pour percevoir les informations visuelles, le patient porte une paire de lunettes équipée d'une caméra miniature et d'un boîtier électronique portatif qui transmet les données captées par la caméra à l'implant oculaire. Celui-ci, greffé sur la rétine, transforme les informations visuelles en stimulations électriques envoyées au cerveau, explique Serge Picaud, directeur de recherche à l'institut de la Vision. Le patient pourra percevoir au mieux 50 à 60 pixels en noir, blanc ou gris. Cela l'aidera à mieux s'orienter mais il ne verra pas de couleurs, explique-t-il.

Pour améliorer leur vision, les patients sont soumis à des exercices de rééducation : reconnaître des chiffres, des lettres, des objets de tailles différentes ou encore des nuances de noir et de blanc. Objectif : stimuler la mémoire, car ces prothèses s'adressent aux personnes ayant déjà vu. « L'objectif à long terme est de redonner de l'autonomie aux patients, qu'ils puissent reconnaître des visages puis lire des textes complexes », explique Serge Picaud.

Actuellement, moins de 10 personnes portent un implant rétinien en France, dont Jean et Claude, pour qui l'intervention a été intégralement remboursée par la Sécurité sociale. Entre 20.000 à 40.000 personnes sont atteintes de rétinopathie pigmentaire en France.

Les abeilles addictes aux pesticides

LORS D'EXPÉRIENCES de laboratoire, les abeilles montrent une préférence pour une nourriture dans laquelle se trouvent des pesticides. Le débat sur les effets de ces produits sur les populations d'abeilles, domestiques mais aussi sauvages, est relancé.

Alors que les abeilles jouent un rôle crucial dans les écosystèmes et l'agriculture en tant que pollinisatrices, de nombreuses populations sont aujourd'hui en déclin. Différentes raisons sont évoquées pour expliquer cette surmortalité, comme les parasites, la diminution des ressources alimentaires, et les pesticides, mais cette question reste controversée.

En ce mois d'avril 2015, une classe d'insecticides – les néonicotinoïdes – fait l'objet de deux publications inquiétantes dans Nature. Ces pesticides appliqués aux graines peuvent se retrouver dans le nectar et le pollen ; les semences traitées par trois d'entre eux (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame) sont actuellement interdites dans l'Union européenne. Des concentrations sublétales de ces molécules peuvent altérer le comportement des abeilles sociales et réduire la survie des colonies. Mais certains défenseurs des pesticides prétendent que si les néonicotinoïdes étaient dangereux, les abeilles apprendraient à les éviter.

C'est pourquoi des chercheurs de l'université de Newcastle au Royaume-Uni ont étudié cet argument. Ils ont placé dans des boîtes des abeilles Apis mellifera et des bourdons Bombus terrestris et leur ont donné le choix



entre une nourriture normale ou une avec des pesticides (imidaclopride, thiaméthoxame ou clothianidine).

Les abeilles sauvages ne réagissent pas toujours comme les abeilles domestiques

Dans cette étude, les insectes avaient plutôt tendance à choisir les solutions sucrées contenant les pesticides imidaclopride ou thiaméthoxame. L'équipe a aussi analysé la réponse des neurones du goût des abeilles aux néonicotinoïdes et a trouvé qu'ils réagissaient de la même façon quelle que soit la concentration : les abeilles ne pourraient donc pas ressentir le « goût » des pesticides et la préférence serait due à un autre mécanisme.

Autre argument des défenseurs des pesticides : les effets négatifs des pesticides ne seraient observés que pour des concentrations supérieures à celles présentes dans les champs traités. Dans une autre publication, des chercheurs suédois de l'université de Lund ont donc étudié des abeilles dans la réalité des champs cultivés. Ils ont analysé huit champs de colza utilisant des graines traitées avec l'insecticide Elado (contenant de la clothianidine) et huit champs avec des graines non traitées.

Il n'y avait pas de différences chez les abeilles productrices de miel dans les champs avec des graines traitées ou non traitées. En revanche, la densité des abeilles sauvages dans les champs utilisant des semences traitées était à peu près la moitié de celle des champs non traités. Les nids d'abeilles solitaires et la croissance des colonies de bourdons étaient aussi réduits dans les champs avec les semences traitées.

L'utilisation de cet insecticide pose donc des problèmes aux abeilles sauvages. Cette étude montre aussi que les abeilles domestiques qui sont souvent le modèle utilisé pour tester la toxicité des pesticides ne sont pas représentatives des abeilles en général.

Pourquoi il faudrait laisser inexploitées de grandes richesses fossiles

Pour réussir, la CoP 21 devra décider de laisser inexploitées pour l'éternité de très importantes ressources énergétiques fossiles, ce qui par ailleurs en fera baisser le prix de marché. Avec quelles conséquences pour l'économie mondiale en général, et pour l'économie des pays exportateurs ?

Pour que le climat ait de bonnes chances de rester sous contrôle, il faut que, par un commun accord de l'humanité, 80 % du charbon connu, la moitié du gaz et le tiers du pétrole restent là où ils sont, alors qu'il est économiquement possible de les extraire et que des usines, des locaux à chauffer, des moyens de transport, des appareils électriques voient en eux leur source d'énergie la plus efficace.

Ce commun accord de l'humanité, l'année 2015 doit être consacrée à l'élaborer et à le faire accepter par tous : c'est la CoP 21 qui se tiendra en décembre à Paris-le-Bourget. Un discours d'optimisme est de mise pour que cette conférence s'ouvre sous les meilleurs auspices, et dans ce discours volontariste, force est de constater que l'exigence de laisser sous terre autant de richesses n'est pas mise en avant.

Certes, il est dans la nature des spin doctors que l'on paye pour ne présenter que le côté souriant des choses, de ne pas insister outre mesure sur les tensions inhérentes au problème à résoudre. Mais comme nous sommes entre nous, regardons les choses en face.

La CoP 21 est censée développer un « agenda des solutions ». Il s'agit de mettre en avant des alternatives aux combustibles fossiles : efficacité et sobriété énergétiques, énergies renouvelables, et éventuellement nucléaire ou capture et stockage géologique du CO2. Les présenter de manière positive, c'est suggérer en particulier qu'elles peuvent remplacer, sans trop de surcoût, les combustibles fossiles.

Or, dans un monde où une part majeure de ces derniers doit rester inexploitée, les prix de marché vont se situer au niveau des coûts d'exploitation des gisements les plus favorables, donc à un niveau assez bas. C'est peut-être une bonne chose en soi – nous en reparlerons – mais, pour les alternatives, être concurrentielles contre des prix plus faibles, c'est encore plus difficile.

À titre personnel, je connais un peu cette question pour le photovoltaïque. Son prix a connu une baisse incroyable (division par 5) sur la période récente, de telle sorte qu'avec un peu d'habileté on devrait pouvoir le lancer sur une trajectoire où, même en payant pour les surcoûts que génère son intermittence, il pourrait concurrencer les autres formes d'énergie électrique. Mais ce résultat déjà extrêmement favorable et que nous ne sommes n'est nullement certains d'atteindre, n'est vrai que si on place la barre au niveau où elle se trouvait juste après la hausse des prix du pétrole en 2007-2008 et juste avant la baisse des prix du gaz et du charbon, puis du pétrole, du fait du développement des hydrocarbures non conventionnels : disons sur la période 2009-2011.

Ceci préfigure ce qui risque de se passer si (et nous le souhaitons tous) la CoP 21 est un vrai succès, qui décide une réduction des émissions réellement équivalente au fait de laisser sous terre autant de combustibles fossiles. Même si nous étions encore dans la présentation Bisounours d'alternatives qui se substituent en douceur aux énergies fossiles, la baisse du prix de ces dernières fera ipso facto apparaître ces alternatives comme de plus en plus coûteuses puisque incapables de suivre cette évolution des prix à la baisse. Comme conséquences, on aura aussi bien des critiques et des oppositions politiques à la ratification de l'accord, que des tentations de frauder le système.

Cette difficulté peut se résoudre de deux manières

La plus classique est d'abandonner la présentation « agenda des solutions » et de rappeler que seule la contrainte fonctionne : décider administrativement (mais à l'échelle mondiale) qu'on n'émettra pas plus que tant de gigatonnes de CO2 par an, selon un échéancier précis, et laisser l'économie atteindre un optimum par la possibilité d'échanger des permis d'émission (cap and trade) ; ou taxer le CO2, ce qui a les mêmes avantages microéconomiques mais risque de se heurter à plus de résistances de la part d'idéologues anti-impôts. 100 % de la communauté des économistes du climat travaille sur ce genre de thématiques (chiffre que je trouve un peu excessif).

Une alternative, qui aurait l'avantage de rejoindre la thématique « agenda des solutions », pourrait consister à décider que l'on garantit aux alternatives (par exemple aux énergies renouvelables) des débouchés équivalents à ceux qu'elles auraient (avec si nécessaire un petit coup de pouce supplémentaire) si on était sûr que les énergies fossiles resteraient toujours aux hauts prix qu'elles ont connus en 2009-2011. Ceci me semble plus facile à plaider que si on parle seulement de recourir à de la contrainte pure et dure : cap and trade, ou taxe sur le CO2.

En effet, il s'agit de dire : « les énergies renouvelables risquent d'être victimes de leur succès car en nous aidant à résoudre de la manière la plus satisfaisante la crise climatique et énergétique, elles suscitent une résistance (par la baisse des prix) des énergies fossiles ; le résultat de ce mécanisme pourrait être dramatique : les industriels risquent de ne pas investir dans les énergies renouvelables parce que leur succès pourrait être la cause de leur propre perte ; et si c'est ça qui est anticipé, alors les énergies renouvelables ne se développeront pas, et nous serons dans la pire des situations : l'énergie coûtera cher, et le climat ne sera pas sauvé. Donc donner une garantie de référence aux conditions sur les prix de 2009-2011 et s'engager à ne pas critiquer ensuite les énergies renouvelables pour le fait de ne pas s'aligner sur la baisse des prix des énergies fossiles, c'est sans doute la moins pire des solutions ».

Clairement, une approche de ce type a des chances de ne pas être traitée d' « écologie punitive », et c'est en ce sens que je crois qu'elle s'intègre bien dans la stratégie « agenda des solutions ».

Ceci, c'est une première proposition pour la présidence française de la CoP 21, qui n'est évidemment pas sans parenté avec mes réflexions précédentes, mais qui reste à un niveau de principe général (sans rentrer dans une analyse sectorielle du photovoltaïque, ni dans les déclinaisons un peu colbertistes que je faisais de mes propositions, avec le modèle d' « usines d'usines ») donc qui est peut-être plus acceptable par l'équipe « France – CoP 21 », où les spécialistes de l'économie industrielle sont nettement en minorité par rapport aux diplomates et aux généralistes ès-philosophie du développement durable.

C'est donc une première proposition, qui a la particularité de partir du présupposé que de faibles prix mondiaux des énergies fossiles, c'est un bien. Plus précisément : il faut développer les alternatives en les protégeant de la tendance de ces prix à baisser si on agit en faveur du climat, tout en s'en réjouissant parce que l'économie apprécie ces prix bas. Dans l'option classique (cap and trade, ou taxe sur le CO2), il faut être un tout petit peu plus précis, mais ma conclusion sera la même.

Être plus précis, c'est noter que dans ce cas, il y aura deux types de prix : la rémunération du producteur, qui sera faible car la situation de surplus global conduira les différents producteurs à se livrer des guerres de prix ; et le coût pour l'économie des pays consommateurs, où s'ajoute le « prix du CO2 », avec deux effets : d'une part les incitations micro-économiques se feront avec des prix élevés, ce qui est bénéfique pour le climat et donc le but recherché ; et d'autre part l'impact macro-économique sera positif, si ce sont eux qui adjudiquent les droits à polluer initiaux dans les schémas de cap and trade, ou lèvent les taxes sur le CO2.

Donc il reste quand même une question que je n'ai pas encore abordée : réduire les prix de marché des combustibles fossiles, en tant que rémunération des pays producteurs, est-ce vraiment une bonne chose ?

Les premiers intéressés diront que non, mais aussi les analystes des relations internationales, qui ont sans doute des raisons de s'inquiéter des risques de déstabilisation de pays où la rente pétrolière est mobilisée au service d'une cohésion sociale, certes peu satisfaisante pour l'esprit si on raisonne en termes d'assistanat et peu « durable » aux deux sens du terme, mais qui a le mérite d'exister.

C'est cependant là que la géographie peut intervenir

Elle nous apprend en effet que les populations humaines sont très inégalement réparties, que les ressources du sous-sol le sont aussi, mais que les corrélations entre les deux sont faibles : les pays vastes et peu peuplés sont donc, relativement à leur population, plus riches en ressources énergétiques fossiles.

Ceci peut être rapproché de la future localisation des productions d'énergies renouvelables. Celles-ci sont diffuses, donc elles sont compatibles avec deux types de modèles : Le premier consiste à ce que ces localisations soient calquées sur celle des populations, et que cette dernière soit elle-même diffuse : dans un urbanisme à l'américaine, avec des banlieues interminables où chaque maison a assez de surface de toit et de jardin pour produire sa propre énergie solaire, un modèle d'autoconsommation a un certain nombre de vertus. Par contre, si on cherche à préserver des villes denses, qui ont d'autres avantages écologiques (transports publics, …), alors il faut produire les énergies renouvelables de manière centralisée, et le plus souvent cela nécessite une cohérence sur l'ensemble du système : on peut profiter de modes de stockage centralisés moins chers, et la distribution (mais aussi la mutualisation entre régions qui à un instant donné sont ensoleillées ou non, ventées ou non) se fait logiquement par lignes à très haute tension.

Dans cette dernière logique, produire de l'énergie renouvelable loin des lieux de consommation est rationnel, et les pays relativement peu peuplés et dépendants des rentes pétrolière ou gazière sont au moins aussi bien placés que les autres pour candidater au statut de futur producteur massif d'énergies renouvelables : solaire pour ceux du Maghreb et du Moyen-Orient ou le Mexique, éolienne pour les riverains de la Mer du Nord, voire biomasse pour les riverains de l'océan arctique si des systèmes de transport de bois par flottage fluvial « à la finlandaise » profitaient du fait que les embouchures des grands fleuves de l'Arctique vont devenir de plus en plus libres de glace.

Cette assistance de pays en difficultés (ici producteurs d'énergie fossile encore plus concernés par la notion de transition énergétique) par des pays consommateurs d'énergie qui ont intérêt à l'émergence d'un monde à la fois décarboné, géopolitiquement stable et économiquement non pénalisé par des prix de l'énergie trop élevés, est-ce une nouvelle élucubration irréaliste de ma part ?

Non, car un article comparable a récemment été publié par douze chercheurs allemands en énergie solaire. Cet article intitulé « Faire d'une pierre renouvelable deux coups européens : atténuer le changement climatique et la crise de la zone euro par une transition énergétique » part d'une idée simple : l'Allemagne aurait un double intérêt à financer un développement de l'énergie solaire en Grèce, parce que la ressource solaire y est meilleure qu'en Allemagne, et parce que développer une activité productive en Grèce serait une bonne chose à la fois pour les grecs et pour leurs créanciers.

Ceci n'est pas déconnecté des réalités : depuis longtemps, l'Allemagne investit à la fois en argent et en matière grise dans le domaine de l'énergie solaire en Espagne, avec des moyens probablement supérieurs à ceux que la France déploie sur son propre sol. Le choix allemand de sortir du nucléaire n'est sans doute pas indifférent à ces initiatives, et on peut donc imaginer qu'après avoir été produite en Grèce, cette électricité solaire serait destinée à être exportée en Allemagne. On retrouve donc la question des lignes à haute tension, à laquelle les spécialistes allemands ont tout lieu d'être sensibilisés puisqu'une grande partie des difficultés de leur réseau tient aux connections insuffisantes entre leur nord, producteur éolien, et leur sud, autoconsommateur solaire.

Liaisons entre lieux de production d'énergie solaire et éolienne, lieux de consommation, lieux de stockage (les steps nécessitent du relief, lequel n'est pas présent partout) : l'économie du transport électrique à longue distance est un paramètre important de l'idée selon laquelle les perdants de la vente de combustibles fossiles pourraient être repêchés par la production d'énergie renouvelable.

Une telle idée devient-elle non pertinente au-delà de liaisons de 500, 1000, 2000, 3000 km ? Les conditions les plus intéressantes sont-elles celles du sud vers le nord, ou de l'ouest vers l'est (par exemple du golfe arabo-persique vers l'Inde) permettant d'approvisionner des villes en énergie solaire au moment du coucher du soleil , voire un peu après ? Cette économie est d'autant meilleure que l'on transporte l'énergie à plus haute tension, mais techniquement le seuil des 800 000 volts en courant continu semble assez difficile à dépasser : des progrès sont-ils envisagés ?

Pour les lignes aériennes, qui sont les plus économiques, le matériau conducteur adéquat est, du fait de sa légèreté, l'aluminium. Est-il le principal facteur de coût ? Au-delà d'un intérêt symbolique, des usines de fabrication d'aluminium peuvent-elles, d'un point de vue technique et économique, être alimentées par de l'électricité photovoltaïque, bientôt très compétitive, à plein régime quand le soleil brille et au ralenti le reste du temps ?

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

sos

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

sos

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

« **SARL BUREAU VERITAS ALGERIE**
Sarl au capital de 500.000 DA
Siège Social : 33, rue des Pins – HYDRA – ALGER
Registre du commerce n° 07 B 0973717 Alger

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2015

(APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX EXERCICE 2014)

Aux termes de l'Assemblée générale ordinaire des associés de la SARL dite « **BUREAU VERITAS ALGERIE** » tenue le 28 juin 2015, dont un exemplaire avec tous les états financiers valant publicité des comptes sociaux de l'exercice 2014 a été déposé auprès du Centre national du registre d'Alger le 7 juillet 2015 sous numéro 1621500508/2015, il a été décidé :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2014 avec quitus au gérant ;

- L'affectation du solde bénéficiaire du compte de résultats dudit exercice 2014 pour un montant de 32.757.301 DA net d'impôt IBS ;

- La distribution de dividendes pour un montant brut de 20.000.000 DA.

POUR AVIS, la gérance

Pub/GR

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²

Location

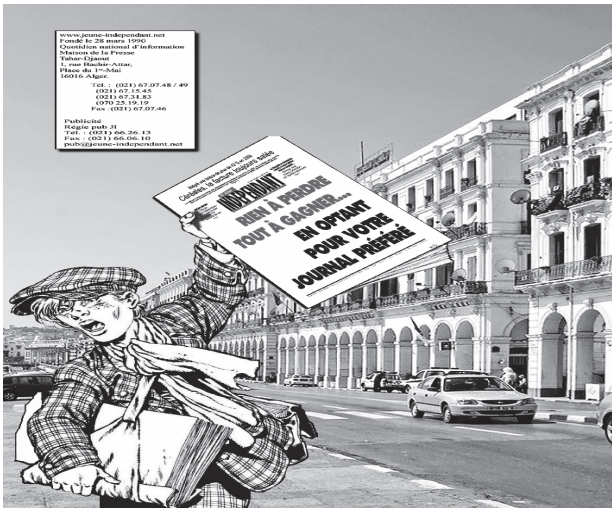
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

MASQUES CAPILLAIRES POUR LES CHEVEUX SECS



Vos cheveux vont très vite retrouver leur aspect sain et leur éclat après la première application de n'importe quel masque professionnel.
Les masques pour cheveux secs contiennent des huiles nourrissantes et hydratantes et des ingrédients qui pénètrent profondément dans le cuir chevelu.
Appliquez votre masque capillaire après avoir mouilli vos cheveux et utilisez un peigne pour répartir le produit uniformément.
Laissez le masque agir pendant environ 15 minutes, puis rincez abondamment.
La plupart des masques pour les cheveux secs sont également appropriés pour les cheveux normaux.
Si vos cheveux sont normaux, vous pouvez appliquer le masque à l'extrémité de vos cheveux. A ces endroits les cheveux sont souvent secs et il est primordial d'en prendre soin.

Chute de cheveux, calvitie une nouvelle étude prometteuse



Grâce à une nouvelle technique d'implantation testée sur des souris, des chercheurs californiens ont réussi à faire pousser 6 fois plus de cheveux chez ces rongeurs. L'étude* montre qu'en implantant 200 cheveux sur des souris (selon un modèle prédéfini de cercles espacés de 3 à 5 mm), une repousse de 450 à 1 200 cheveux était possible.
Des travaux avaient déjà démontré que l'environnement des follicules pileux (les cavités dans lesquelles pousse le poil), jouait un rôle dans la repousse du cheveu, une technique nommée « Détection du quorum ». Voulant tester ce concept, le chercheur et son équipe ont expérimenté une greffe capillaire de 200 cheveux sur le dos de souris, en les implantant selon différents modèles de configurations. Ils ont pu remarquer que la repousse du cheveu était passée de 450 à 1200 cheveux environ lorsque les follicules pileux avaient été implantés en cercles espacés de 3 à 5mm précisément. Au-delà, aucune repousse n'était observée. Incroyable non ?
Grâce à cette technique de communication entre cellules déjà connue pour son fonctionnement similaire sur les bactéries, les chercheurs ont mis en évidence que l'implantation de follicules pileux envoyait un signal chimique aux follicules voisins et activer ainsi la repousse des cheveux.
Chacun de nous possède en moyenne 100 000 à 150 000 cheveux sur la tête et en perd en moyenne 40 à 100 quotidiennement. Une chute de plus de 100 cheveux par jour et sur une longue durée peut être considéré comme une maladie. L'alopécie, ou l'accélération de la chute des cheveux, menant à la calvitie, touche plus généralement les hommes. Actuellement, les traitements disponibles sur le marché sont médicamenteux ou à base de greffes.

CES ANTIBIOTIQUES NATURELS QUI NE DOIVENT PAS VOUS MANQUER



LE CITRON
Non seulement il est riche en vitamine C et contribue, comme tous les agrumes, à renforcer les défenses du système immunitaire, mais c'est aussi un super antiseptique. Il est donc très utile pour combattre toutes les infections virales, à commencer par la grippe et le rhume. Il contribue en plus à faire baisser la fièvre par son action sudorifique.
Sous quelle forme ? Il peut être utilisé sous forme de fruit, de jus ou d'huile essentielle.

LE THÉ VERT
Vous avez peut-être déjà entendu parler des propriétés de cette infusion pour mincir et lutter contre la rétention d'eau. Mais elle offre également de nombreuses autres propriétés.
Son composant principal, l'épigallocatéchine galate est très efficace pour lutter contre la plupart des bactéries orales.
C'est un excellent antibiotique qui ne doit pas manquer dans votre quotidien. De plus, elle est délicieuse et vous permet de boire vos deux litres d'eau quotidiens de manière plus originale.

LA VITAMINE C
De nombreux fruits et légumes apportent de la vitamine C à notre organisme. Ses propriétés sont vraiment spectaculaires, notamment lorsqu'elle est utilisée à des fins préventives.
C'est un antioxydant naturel qui stimule le mécanisme défensif du corps. En effet, ceux qui consomment des agrumes ne tombent pas autant malades que ceux qui ne le font pas. La vitamine C permet d'éliminer les virus et les bactéries, et sert également à expulser les toxines

L'AIL
L'ail fait partie des meilleurs aliments qui sont présents sur le marché. Nombre des avantages de ce végétal sont utilisés dans diverses recettes, et l'une de ses propriétés les plus importantes est son pouvoir antibactérien.
Cet aliment s'utilise depuis des milliers d'années pour soigner de nombreuses maladies épidémiques, comme la peste par exemple.

JE SUIS AU RÉGIME ET J'AI CRAQUÉ

comprendre le pourquoi du craquage



Globalement, on peut dire qu'il y a 3 raisons qui peuvent expliquer les craquages en cas de régime :
• Soit on n'était pas assez motivée pour faire régime : Belle-maman nous met la pression pour qu'on perde du poids alors qu'on est très bien dans notre peau, et notre craquage était un craquage de provocation pour mettre un terme à ce régime imposé.

• Soit le régime n'est pas adapté pour nous. On a voulu tester le dernier régime à la mode, ou alors un régime ultra-rapide, mais sans regarder au préalable les menus. Résultat : on se retrouve à manger des trucs qu'on déteste, on ne se sent pas rassasiée, nos assiettes nous paraissent fades...au bout de 1jour et demi de diète. Choisir un régime qui ne nous convient pas (trop restrictif, un régime dissocié à base d'aliments que l'on n'aime pas...) c'est la porte ouverte aux craquages ! Dans ce cas la, autant arrêter et partir sur un régime plus adapté à nos envies alimentaires.

• Soit on n'est pas dans une période assez sereine, une de ces périodes où l'on a besoin de se réconforter avec des alicaments, des aliments doudous qui nous rassurent et nous réconfortent. Dans ce cas, mieux vaut attendre d'être dans une période plus stable !
Bon, si après on a juste craqué parce qu'on n'a pas su résister à l'appel du saucisson-verre de vin rouge, on n'en fait pas une maladie. Il suffit juste de rattraper le coup !

gratin de poulet au œufs

Ingrédients:

- 8 à 10 pommes de terre
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 3 à 4 filets de poulet en petits morceaux
- Huile d'olive
- Sel et poivre
- Une pincée noix de muscade
- 3 œufs
-25cl crème fraiche liquide
-2 c à s de persil ciselé (facultatif)
-4 portions de fromage (type vache qui rit ou autre)

Préparation :

-Epluchez les pommes de terre et les coupez en cube
-Frire les cubes de pommes de terre
-Préchauffer le four à 190°C.
-Cuire les filets de poulet dans une sauteuse avec l'huile d'olive.
-Les couper en petits morceaux.
-Faire revenir l'oignon dans la sauteuse.



-Dans un plat à gratin beurré , mettre la moitié des pommes de terre, la moitié des oignons et la moitié de l'ail.Couvrir de la moitié du poulet et déposez le fromage portion coupé.
-Recommencez l'opération , ajoutez sel et poivre.
-battre les œufs avec la crème fraiche et le persil ciselé, salez, poivrez et ajoutez un peu de noix de muscade
-Mettre la crème à laquelle on aura ajouté sel, poivre, noix de muscade.
-Versez l'appareil sur dans le moule sur les pommes de terre et le poulet
-Cuire au four entre 20 et 25 mn
-saupoudrez de persil ciselé

Amandines

Ingrédients / pour 6 personnes

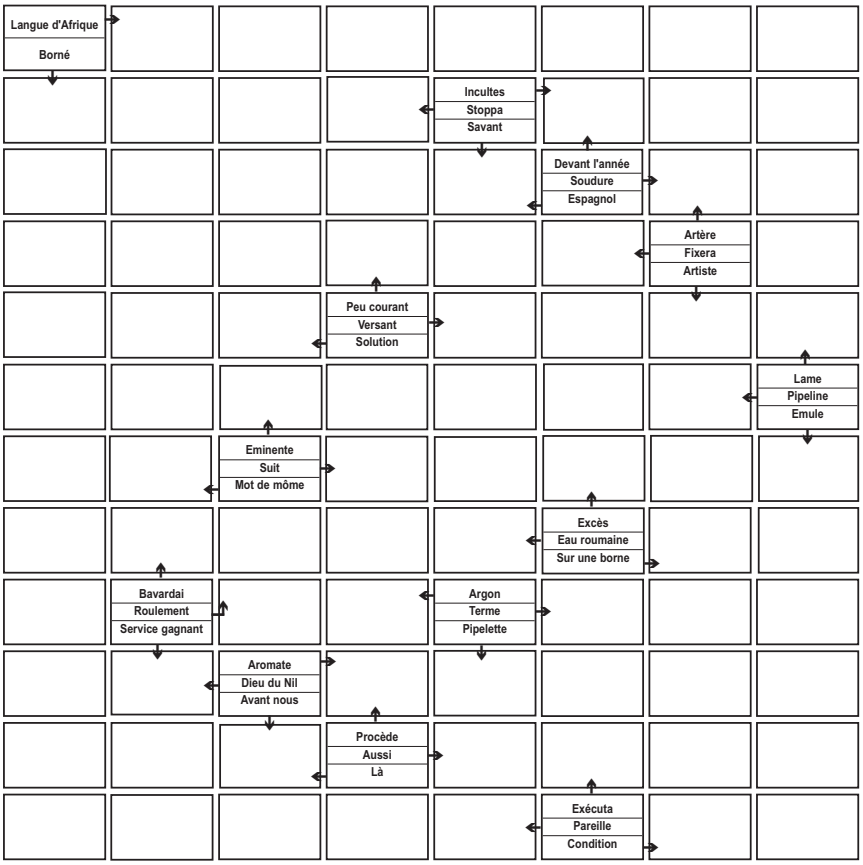
pâte :
250 g de farine
120 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
150 g de beurre pommade 1 jaune d'oeuf
sel
crème d'amande :
100 g de beurre pommade
100 g de sucre
2 oeufs entiers
1 sachet de sucre vanillé
100 g d'amandes en poudre
40 g de farine
Décoration :
100 g d'amandes effilées
150 g de miel liquide et 2 cuillères à soupe d'eau

Préparation Amandines

1 Préparation de la pâte : mélanger la farine, le sucre, le sucre vanillé et le sel. Puis incorporer le beurre pommade et le jaune d'oeuf. Pétrir jusqu'à former une boule puis réserver au réfrigérateur dans un film plastique.
2 Préparation de la crème d'amande : mélanger les oeufs, le sucre et le sucre vanillé, puis incorporer le beurre pommade. En suite, ajouter la poudre d'amande et la farine. Bien mélanger jusqu'à former une crème.
3 Confection des tartelettes : préchauffer le four à 200°C, thermostat 6-7. Beurrer et fariner les moules à tartelettes. Etaler finement la pâte, dessiner des cercles à l'aide d'un verre et insérer la pâte dans les moules. Piquer le fond des tartelettes avec une fourchette. Verser une petite cuillère à soupe de crème d'amandes. Parsemer d'amandes effilées et mettre au four 20 minutes environ.
4 Préparation du sirop au miel : pendant la cuisson des amandines, préparer le sirop de miel. Dans une casserole, mettre 150 g de miel liquide et 2 cuillères à soupe d'eau. Mélanger et porter à ébullition. Retirer du feu. Pour finir *La décoration :* dès que les amandines sont cuites et bien dorées, les sortir des moules et verser le sirop afin qu'il parfume la crème d'amande. Laisser refroidir et servir à l'heure du thé.



Mots fléchés n° 1816



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1815

Horizontalement

- FAGOTES
IENA - UNE
MUETTE - X
AL - ARETE

GEL - ISE -
IMITE - RG
NEGRES - R
ANNE - AMI

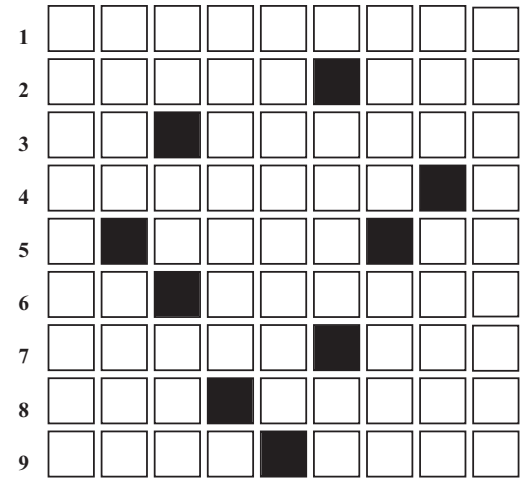
ITEMS - AM
R - SIESTE
EN - EVIER
SAC - ERRA

Verticalement

- IMAGINAIRES
FEULEMENT - NA
ANE - LIGNES - C
GATA - TREMIE -

O - TRIEE - SEVE
TUEES - SA - SIR
EN - TER - MATER
SEXE - GRIMERA

Mots croisés 9/9 n° 1816



HORIZONTALEMENT

1. Meurtre d'un ascendant direct - 2. Cahier cartonné - Parcourus - 3. Note de musique - Loupées - 4. Vacarmes - 5. Mouvement de l'œil - Petit tour - 6. Nota bene - Ennuie - 7. Réduit - Vallée submergée - 8. D'un auxiliaire - D'après - 9. Répandit - Recherche.

VERTICALEMENT

1. Elles sont disposées - 2. Risque - Tel un âne - 3. Rubidium - Ordinateur - Fils de Noé - 4. Campagnardes - 5. Inventes - 6. Bande - Agent de liaison - 7. Elles forment un archipel - Pièce d'écu - 8. Donc remboursable - Groupes musicaux - 9. Enlevant les broussailles.

SOLUTION N° 1815

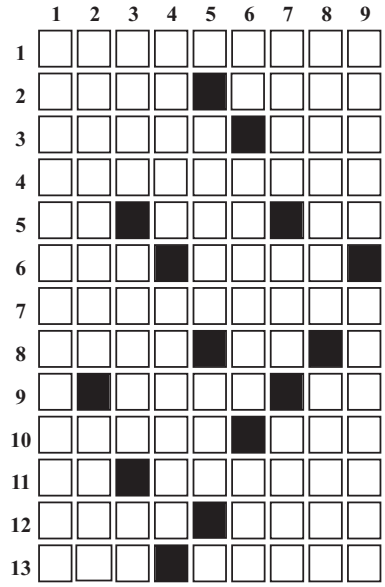
HORIZONTALEMENT

CHAPARDES
LIMONAIRE
ECOT - BROC
M - NILLES -
AS - NIE - IS
TENES - DOT
IRA - EPINE
TA - IRUN - M
ECALERAIS

VERTICALEMENT

CLEMATITE
HIC - SERAC
AMON - NA - A
POTINE - IL
AN - LISERE
RABLE - PUR
DIRE - DINA
EROSION - I
SEC - STEMS

Mots croisés 9/13 n° 1816



HORIZONTALEMENT

1. Impotents - 2. Sale - Observation - 3. Barbe naissante - Mur infranchissable - 4. Fait qui sort de l'ordinaire - 5.- Largeur de coupon - Ecole de cadres - Bien arrivé - 6. Pronom personnel - Se sustente - 7. Fermées - 8. Bien exposé - Avant la spécialité - 9. Shoots - Elle s'exprime en bulles - 10. Elève - Pièce des échecs - 11. Troisième personne - Maritimes - 12. Suc nourricier - Laisse de côté - 13. Issu de la campagne - Lisse.

VERTICALEMENT

1. Indiscrétion - 2. Genre littéraire - Point imaginaire - 3. Cri d'acclamation - Provenu - Sur la copie - 4. Edifice de jeux - Mite - 5. Nerveux - Instrument à corde - 6. Préposition latine - Officiers d'une commune - Larcin - 7. Portion - Sortis de neuf mois de formation - Nagea - 8. Ahurie - Champignon - 9. Bien inné - Acteur d'une guerre américaine.

SOLUTION N° 1815

HORIZONTALEMENT

SACREMENT
EPOUSER - R
PLUS - LUNE
TAPENADES
UT- RENIES
AIR - VTT - E
G - ACE - IRE
ETNA - BOA -
NAISSANTE

ARMEES - ET
IDE - USURE
REELLES - T
ESSES - AGE

VERTICALEMENT

SEPTUAGENAIRE
APLATI - TARDES
COUP - RANI-
MEES
RUSER - CASE -
LE
ES - NEVE -
SEULS
MELANT -
BASSE -
ERUDITION
- USA
N - NEE - RATER
- G
TRESSEE - ETETE

SODUKU 145

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

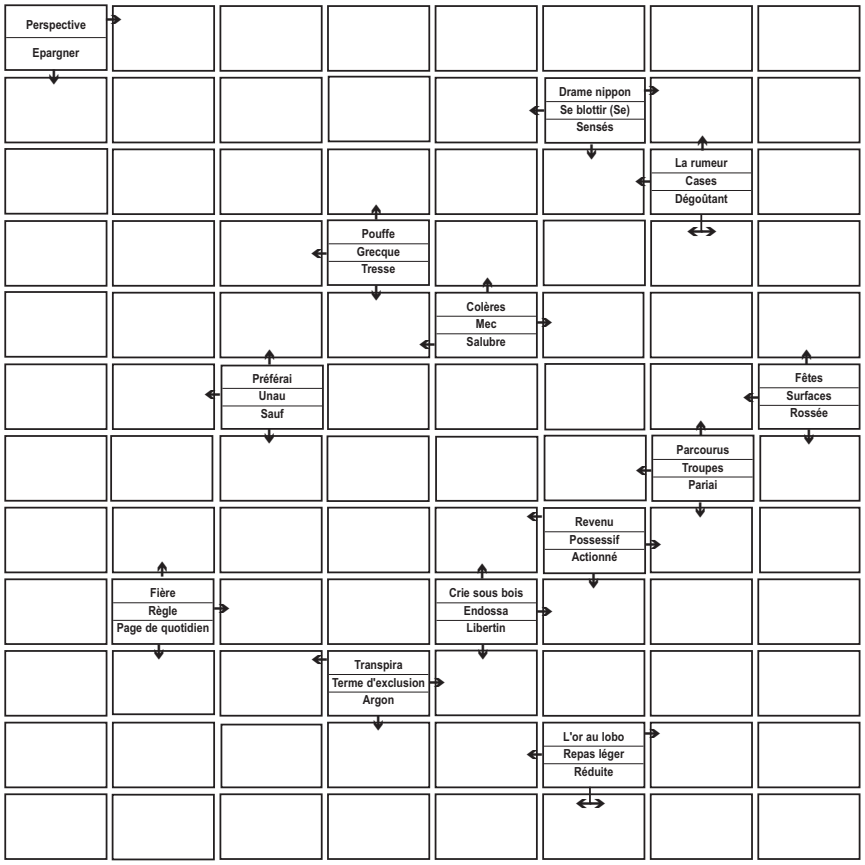
	8						4	
				7	2	1		
9		1	6			2		
	3	5						6
			8		7			
4					1	5	8	
		8				3		2
		3	4	2				
	6		7	9			5	



SOLUTIONS

7	9	5	3	2	4	6	1	8
1	3	6	5	8	9	7	4	2
8	2	4	7	6	1	5	9	3
9	6	8	1	5	7	2	3	4
2	1	3	4	9	6	8	5	7
4	5	7	2	3	8	1	6	9
3	8	9	6	1	2	4	7	5
5	4	1	8	7	3	9	2	6
6	7	2	9	4	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1817



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1816

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

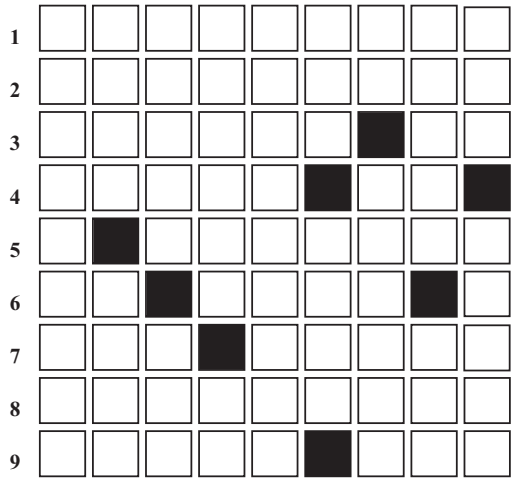
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1817



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1816

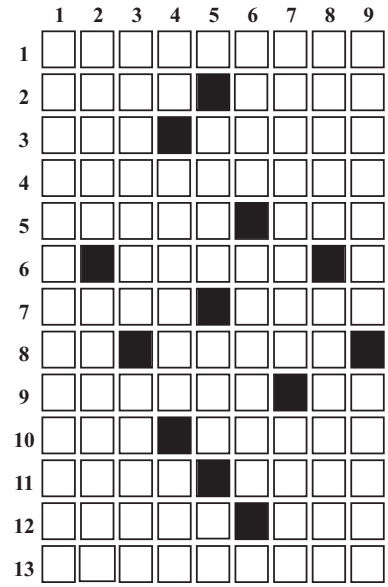
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1817



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1816

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Rubrique animée par: said lacete
saidlacete33@gmail.com

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SHOWROOM MAZDA À EL ACHOUR



COMME PRÉVU, JAMAL SPA, Représentant officiel de la marque japonaise MAZDA annonce l'ouverture de son showroom situé au 111 Chemin de la wilaya N 2 à El Achour. La nouvelle agence commerciale est opérationnelle à compter du 1er jour du mois de ramadhan, c'est-à-dire, le 18 juin.
Cette nouvelle infrastructure abritera les trois départements principaux pour un showroom. Il s'agit donc d'un salon d'exposition pour les véhicules MAZDA, d'in magasin de pièces de rechange et, bien entendu d'un atelier de maintenance.
A cette occasion, JAMAL SPA, invite son aimable clientèle de visiter cette nouvelle infrastructure dont les horaires d'ouverture sont les suivants :
Pendant le mois sacré du Ramadan du samedi au jeudi (de 09h à 16h)
Après le mois sacré du Ramadan: du samedi au jeudi (de 08h30 à 17h)

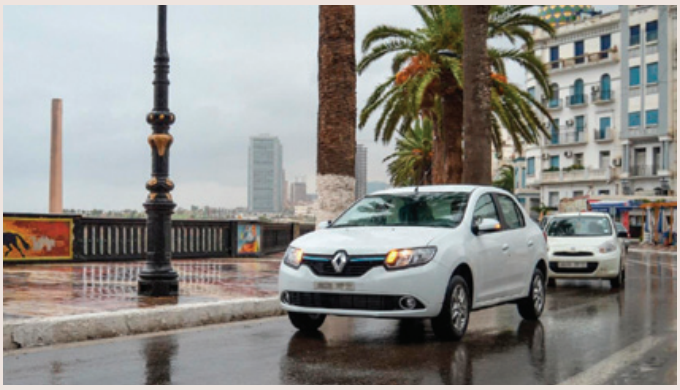
LA FEMME LA PLUS PUISSANTE DE TOYOTA ARRÊTÉE AU JAPON

SOUPÇONNÉE d'avoir importé illégalement un antidouleur dont l'usage est très strictement réglementé au Japon, une directrice américaine de Toyota installée au pays du Soleil levant a été interrogée vendredi dernier par les enquêteurs locaux après avoir été arrêtée, selon la police nippone.
Le 11 juin, les douaniers avaient saisi à l'aéroport de Tokyo-Narita un colis suspect destiné à Julie Hamp, 55 ans, la femme la plus élevée dans la hiérarchie de Toyota. Dans le paquet, 57 comprimés d'un antidouleur avec de l'oxycodone, un puissant analgésique, selon The Japan Times. Sur l'étiquette précisant le contenu du colis était écrit « colliers » et les médicaments étaient à l'intérieur de petites boîtes renfermant des bijoux factices pour enfants, d'où les soupçons de la police.
Selon les autorités japonaises, Mme Hamp « a affirmé qu'elle ne croyait pas avoir importé des stupéfiants quand elle a été arrêtée » jeudi dans un hôtel de Tokyo où elle séjournait. Toyota a présenté ses excuses pour avoir « causé cet incident » et a promis de « coopérer pleinement avec l'enquête ».
Dans le cadre de sa très stricte législation antidrogue, le Japon bannit certains médicaments qui sont couramment disponibles dans d'autres pays. L'antidouleur dont il est question n'est pas interdit au Japon mais ne peut être importé qu'à condition qu'existe une ordonnance d'un médecin et que soit obtenue la permission préalable des autorités nippones. Or, Mme Hamp aurait fait venir ces médicaments sans autorisation.
Ex-cadre de General Motors (GM), Julie Hamp avait été promue au rang de directrice de la communication du constructeur nippon à Toyota City (centre au Japon) en avril dernier. Elle était auparavant membre de la direction de la division nord-américaine de Toyota.

RENAULT SYMBOL ESSENTIELLE

LA NOUVELLE VERSION DERNAHA DJAZAIRIA 1 059 000 DA

Renault Symbol Essentielle vient confirmer le succès commercial de la gamme Dernaha Djazairia.



Six mois après le début de sa commercialisation, Symbol est à la tête des ventes en mai 2015 toutes marques confondues, ce qui confirme la confiance du client en cette première voiture algérienne.
La version Essentielle rejoint la gamme produite à l'usine de Renault Algérie Production, désormais composée de trois versions : Extrême, Exception et Essentielle.
Tout comme le reste de la gamme, la version Essentielle bénéficie du haut niveau d'exigence en termes de qualité et de sécurité. Par ailleurs, des tests de roulage sur les routes algériennes en conditions réelles ont également été réalisés sur cette version.
Symbol Essentielle complète la gamme Dernaha Djazairia et propose des équipements qui répondent aux attentes des clients : ABS, double airbags, climatisation et lève-vitres avant électriques.
Symbol Essentielle est la 3e version produite à l'usine de Renault Algérie Production et bénéficie du haut niveau d'exigence du groupe Renault en termes de qualité et de sécurité.
Symbol Essentielle est disponible au prix de 1 059 000 DA en motorisation essence 1.2 75 ch
Renault Symbol Essentielle est garantie 3 ans et /ou 100 000 kms.

KIA Motors dépasse la barre des 15 millions d'unités exportées

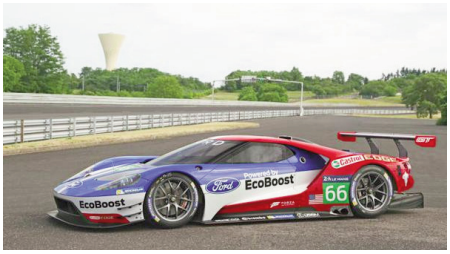
KIA MOTORS annonce que le cumul de ses exportations dépasserait la barre des 15 millions d'unités ce mois-ci. Cette réalisation historique vient 40 ans après sa première expédition de 10 unités de la camionnette Brisa vers le Qatar en 1975.
Par segment, la Rio du Segment B a été le modèle le plus vendu de Kia avec un total de 2,23 millions unités vendues jusqu'au mois de mai. Tandis que Le SUV Sportage, la citadine Picanto du segment A et le SUV Sorento se placent derrière avec 1,57 million 1,43 million et 1.08 million d'unités exportées respectivement.
Selon les régions d'exportation de Kia, L'Amérique du Nord est le plus grand marché pour Kia avec des ventes qui ont totalisé 6,03 millions de véhicules, tandis



que, 3,35 millions de voitures ont été exportées vers l'Europe, 2,52 millions d'unités vers l'Afrique et le Moyen-Orient. 1,71 millions d'exemplaires en Amérique latine (y compris les Caraïbes) et 1,29 millions en Asie et dans la région Pacifique.
Après le grand exploit de 10 millions d'exportations atteint en Mars 2011, seulement quatre ans et trois mois ont été suffisants pour Kia pour atteindre la barre de 15 millions d'exportations, soit moins d'un an et neuf mois pour l'entreprise de développer son volume d'exportation de 5 millions à 10 millions de véhicules.
En outre, alors qu'il a fallu 30 ans pour dépasser la barre de 5 millions véhicules exportés, Kia va livrer son 15 millionième véhicule après seulement 10 années supplémentaires.

Ford confirme son retour aux 24h du Mans en 2016 pour son 50e anniversaire

FORD a confirmé sa participation aux 24 Heures du Mans en 2016. C'est en fait un grand retour qui coïncide avec le 50e anniversaire du triplé de Ford remporté avec sa GT40 en 1966. Le constructeur avait ensuite enchaîné les victoires au Mans en 1967, 1968 et 1969. Quatre Ford GT seront engagées pour l'épreuve de l'année prochaine sur le circuit sarthois. La nouvelle voiture de course est basée sur la toute nouvelle supercar Ford GT qui a été dévoilée en janvier et qui sera commercialisée d'ici à fin 2016.
La Ford GT est la nouvelle vitrine technologique de la division Ford Performance,



créée fin 2014. Actuellement, la gamme Ford Performance est composée des GT, F-150 Raptor, Shelby GT350R, Focus RS et ST et Fiesta ST. D'ici à 2020, Ford a programmé le lancement de 12 nouveaux modèles à hautes performances.
Avant son retour sur le circuit des 24 Heures du Mans, la Ford GT participera la saison prochaine au Championnat du Monde d'Endurance FIA et TUDOR United Sportscar Championship, avec deux équipes et deux voitures exploitées par Chip Ganassi Racing. Dès janvier prochain, la Ford GT sera sur la ligne de départ des 24 Heures de Daytona en Floride.
La marque de Detroit sera engagée en WEC et en USC. Ainsi, Ford fera son retour en Endurance en 2016 avec la GT motorisée par un V6 Ecoboost bi-turbo. La marque engagera deux voitures pour la saison complète du WEC et de l'USC avec le soutien de Chip Ganassi et se présentera sur le circuit sarthois pour marquer le 50e anniversaire de son triplé aux 24 Heures du Mans.

19.55 : CAMPING PARADIS - TROU DE MÉMOIRE



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - France (2011 Camping Paradis - Trou de mémoire Philippe Prieur, un ami du père de Tom, arrive au camping alors qu'il n'y était pas revenu depuis trente ans. Peu après, il s'évanouit avant même d'avoir pu faire part des raisons de sa visite surprise. A son réveil, il croit être en juillet 1976 ! Le médecin diagnostique un ictus amnésique et un choc pourrait lui être fatal.

19.55 : MAINTENANT OU JAMAIS



DRAME avec Leïla Bekhti, Nicolas Duvauchelle... Maintenant ou jamais Juliette et Charles ont investi dans la maison de leurs rêves, qui les abrite avec leurs enfants. Mais leur bonheur s'effondre quand Charles perd son travail et que le jeune couple se retrouve sous les dettes. Un soir, Juliette se fait voler son sac par un jeune homme, Manuel. Elle refuse pourtant de le dénoncer à la police.

19.55 : L'ÎLE DE RÉ : LE PARADIS DES FAMILLES ET DES PEOPLE



Culture Info L'île de Ré : le paradis des familles et des people En juillet et août, l'Ile de Ré voit sa population multipliée par dix. Parmi les vacanciers se trouvent des personnalités comme Gérard Hernandez, qui vient s'y ressourcer, mais aussi des milliers. Aymeric, sa femme Maria, et leurs trois enfants installent chaque année leur caravane en bord de mer. Léa et Charlotte, de leur côté, préparent une «cousinade» dans la maison familiale. Les deux jeunes femmes envisagent de créer une société d'évènementiel pour développer des soirées branchées sur l'île. Florent et Arnaud, pompiers volontaires, viennent, quant à eux, en aide au vacanciers blessés.

19.56 : SECRETS D'HISTOIRE



Culture Infos Aliénor d'Aquitaine, une rebelle au Moyen Age Stéphane Bern part sur les traces d'une grande reine du Moyen Age, Aliénor d'Aquitaine, première femme de pouvoir de l'Histoire de France. Née en 1122, Aliénor épouse, à 15 ans, Louis VII, roi de France. En 1152, le couple divorce d'un commun accord. Elle se remarie alors avec Henri II Plantagenêt, futur souverain d'Angleterre. Fine stratège, elle enjolive la légende du roi Arthur pour justifier les conquêtes menées par son époux, et se bat pour conserver le trône d'Angleterre ainsi que sa très chère Aquitaine. Du palais de Westminster, à Londres, au spectaculaire château de Douvres, retour sur la vie de cette reine à la fois belle, rebelle et visionnaire.

19.50 : COCO

COMÉDIE avec Gad Elmaleh, Pascale Arbillot Coco L'homme d'affaires Simon Bensoussan, dit Coco, est l'exemple parfait de la réussite. Immigré parti de rien, il a monté une entreprise florissante devenue une véritable multinationale. Tout juste décoré de la Légion d'honneur, il offre une fête somptueuse à des centaines d'invités. Mais ce qui l'occupe à présent, c'est la préparation de la bar-mitsva de son fils. Il décide d'en faire un événement de portée nationale.



21.00 : LES INNOCENTS



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2006) /Les innocents Marie et Dominique Célerin forment un couple uni. Mais un jour, Marie est renversée par une voiture dans un un quartier huppé de Paris. Que faisait-elle là en pleine journée si loin de son travail ? Aux obsèques, Dominique se remémore les grands moments de leur vie commune : leur rencontre, leur mariage, mais aussi leur éloignement après la naissance de leur fille Camille.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:05	12:34	16:21	19:30	20:57	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:11	12:39	16:25	19:33	20:59

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:23	12:53	16:40	19:49	21:17

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:31	12:44	16:24	19:31	20:51

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:33	13:00	16:46	19:54	21:20

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:39	13:05	16:50	19:59	21:24

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:43	13:08	16:53	20:01	21:26

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5244 - MARDI 25 CHAOUAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	35°	22°
Oran	37°	27°
Constantine	31°	18°
Ouargla	44°	30°

CONSIDÉRÉ COMME LE MEILLEUR WINDOWS JAMAIS RÉALISÉ

WINDOWS 10 DISPONIBLE EN MISE À JOUR GRATUITE

Microsoft annonce que Windows 10 est désormais disponible en tant que mise à jour gratuite à l'achat d'un nouvel ordinateur ou d'une tablette dans 190 pays. Sa disponibilité à travers le monde entier se fera progressivement entre la mi-août et septembre.



Microsoft indique que Windows 10 comprend des innovations telles que Cortana2, une application Xbox ou encore Microsoft Edge. Plus sécurisé que jamais, Windows 10 est proposé comme un service et sera automatiquement mis à jour à chaque innovation ou mise à jour de sécurité. En outre, l'expérience Windows 10 sera disponible sur une très large gamme d'appareils, incluant ordinateurs de bureau, tablettes, téléphones, Raspberry Pi, Xbox One et HoloLens, entre autres (2 000 appareils ou configurations différentes sont actuellement testés).

Les nouveaux Windows Store et Windows Software Development Kit (kit de développement de logiciels Windows) sont également disponibles. La mise à niveau vers Windows 10 est simple pour les ordinateurs ou les tablettes, utilisant une version originale de Windows 7 ou Windows 8.1. Les revendeurs sont prêts à aider les utilisateurs à passer à Windows 10, précise Microsoft dans un communiqué.

«Une nouvelle ère de Windows commence aujourd'hui. Depuis le départ, Windows 10 est unique, notamment parce qu'il a été conçu en tenant compte des commentaires de plus de 5 millions de fans, est proposé comme un service et est offert en mise à jour gratuite», selon Terry Myerson, vice-président exécutif du Windows and Devices Group de Microsoft. «Windows 10 répond à notre vision plus personnelle de l'informatique, avec une expérience naturelle, mobile et fiable. Avec nos partenaires, nous sommes heureux de proposer aujourd'hui le meilleur Windows, grâce auquel les personnes et les organisations partout dans le monde réaliseront de grandes choses», ajoute le même responsable, «Windows 10 est rapide et familier – avec le retour du menu de démarrage (Start menu) et les Live Tiles pour une mise à jour instantanée et continue des informations les plus importantes. Windows 10 est le système d'exploitation le plus sécurisé créé par Microsoft, avec des améliorations apportées à Windows Defender et SmartScreen afin de protéger les appareils des virus, des logiciels malveillants (malware) et du hameçonnage (phishing). Il dispose également d'innovations telles que Windows Hello3, qui propose un moyen rapide, sûr et ne nécessitant aucun mot de passe pour s'identifier à son appareil.

En outre, les mises à jour gratuites permettront aux utilisateurs de rester au fait des nouvelles fonctionnalités et proposeront des patchs de sécurité pendant toute la durée de vie de l'appareil.

Windows 10 est plus personnel et plus productif, réagissant à des commandes vocales, gestuelles et tactiles – à l'aide d'un stylet – pour une interaction naturelle entre l'utilisateur et l'appareil. Il a été conçu pour fonctionner parfaitement avec Office et Skype, et permet de passer d'une application à une autre et de rester organisé grâce aux fonctionnalités Snap et Task View.

Une meilleure plateforme pour l'entreprise

Les commentaires de millions de professionnels de l'informatique ont façonné Windows 10, la version de Windows la plus largement testée, selon ses concepteurs.

Prêt pour le déploiement en entreprise, Windows 10 aidera à protéger les organisations contre les cyberattaques modernes, proposera des expériences que leurs employés aimeront et permettra une innovation continue grâce à une plateforme qui gardera les entreprises au fait des dernières technologies. Les utilisateurs professionnels pourront contrôler la fréquence de leurs mises à jour et sélectionner les fonctionnalités et les options qui correspondent à leurs différents groupes d'employés. Windows 10 intègre un système de sécurité de niveau professionnel pour que les organisations puissent remplacer les mots de passe par des options plus sûres et protéger les identités et les données sensibles, mais aussi pour que les utilisateurs n'installent que les logiciels validés par l'entreprise. De nouveaux outils de gestion et de déploiement simplifient la gestion des appareils, aident à réduire les coûts et permettent aux organisations de bénéficier des performances du Cloud Microsoft Azure.

Tania Gacem

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts et 52 blessés en 24h

PAS MOINS de 11 décès et 52 blessés ont été enregistrés durant la période s'étalant du 9 au 10 août, a-t-on appris dans un communiqué de la Protection civile. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, on déplore 4 personnes décédées suite à une collision entre un camion et un véhicule léger survenue, hier matin à 06h11 sur le CW N°42, commune et daïra de Bordj Ghdire. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré le décès de quatre personnes, mortes noyées, dont deux en mer dans la wilaya d'Oran dans une zone rocheuse de la plage El Magtaa, commune Marsat El Hadjaj, et deux personnes mortes noyées dans les réserves d'eau, dont une personne décédée dans un lac artificiel dans la wilaya de M'Sila au lieudit Karsa, commune Sidi Hadjres, et un enfant mort noyé à Aïn Témouchent dans une piscine au niveau du village touristique Douriane Beach commune de Ouled Boudjema. **R. A.**

CONTREBANDE À BÉJAÏA

Saisie de 320 CD contrefaits

DEUX contrebandiers répondant aux initiales de B.M., 61 ans, et H .T., 44 ans, ont été arrêtés par les éléments de la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya en fin de semaine passée. Venant d'Alger ils étaient à bord d'une voiture de marque asiatique et avaient en leur possession 320 CD contrefaits qu'ils comptaient distribuer aux magasins dans la ville de Béjaïa, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya Les deux individus ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Béjaïa pour répondre des chefs d'inculpation retenus à leur encontre. **N. B.**

LE TROPHEE SERA REMIS LE 24 OCTOBRE A PARIS

Le CHU de Béjaïa décroche le prix World Quality Commitment

LE CHU de Béjaïa a été gratifié du World Quality Commitment. Un trophée que recevra le Pr Abdelmalek Danoune, son directeur général, lors de la convention WQC, qui aura lieu à Paris, les 24 et 25 Octobre 2015, au Palais des Congrès. Une cérémonie à laquelle prendra part aussi le Président du Conseil Scientifique, Pr. Salah Berkane, et le directeur chargé de la Communication, M. Mehdi Atmane. Créé il y a quelques années seulement, «le CHU a été choisi à l'issue des analyses réalisées par les Quality Hunters, leaders, entrepreneurs et experts en qualité, supervisés par Business Initiative Direction (BID) et reconnaît la contribution du CHU de Béjaïa envers le leadership, la Qualité et l'Excellence», indique Atmane Mehdi chargé de communication du CHU. «Les participants, leaders et experts dans les domaines de la qualité et de l'excellence ont alors soumis leur vote pour la

candidature du CHU de Béjaïa pour recevoir le Prix World Quality Commitment (WQC)», précise le rédacteur du communiqué. Lors des dix derniers mois, BID a rassemblé des entreprises et organisations de 116 pays. La décision finale de remettre le Prix WQC dans la catégorie Or au CHU de Béjaïa a été prise par le Comité d'Evaluation WQC sur la base des critères du QC100-Modèle de Gestion de la Qualité totale, qui associe avec le Programme Quality Mix de BID, renforce la position leader du CHU», indique-t-on. Le CHU est l'exemple type d'un établissement de santé qui mesure sa responsabilité sociale et l'assume», souligne M. Mehdi. «BID organise des Congrès annuels dans les villes emblématiques de Paris, Londres, Madrid, Genève, Francfort et New York».

«Ce trophée, remis aux leaders par les leaders, fierté pour notre ville et pour toute l'Algérie, est le résultat de l'engagement de tout un personnel médical, paramédical et administratif depuis 2012, jaloux pour sa région et d'une détermination totale pour relever les défis», souligne-t-on. «L'enthousiasme de cette équipe est infaillible pour un seul objectif: la concrétisation de véritable CHU de Béjaïa à Djébira à proximité de la faculté de médecine», soutient-on. **N. Bensalem**

Avis de décès

La famille Boumedienne a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur très cher père, grand-père et oncle **DAHMANE BOUMEDIENE** à l'âge de 93 ans. La levée du corps se fera en son domicile familial à Bentalha. L'enterrement aura lieu ce jour le 11 août 2015 au cimetière «Sidi Fares» de Sidi Moussa A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.

Le trait de Sidou

